

n° 1-2 / Fév. 2014

Prix au n° : 10 €

Information-Évangélisation



Bénir

Témoins de
l'Évangile dans
l'accompagnement
des personnes et
des couples

Volume 1 : dossier préparatoire au débat synodal

Sommaire du n° 1-2 / 2014

Bénir

Témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples

Avancer dans la communion, préface par Laurent Schlumberger	p. 1
Chapitre 1 : Des synodes sur la bénédiction, pourquoi et en vue de quoi ?	p. 3
Guide du routard synodal	p. 10
Chapitre 2 : Bénir, une approche anthropologique	p. 15
Chapitre 3 : Bénir, un itinéraire biblique	p. 25
Chapitre 4 : Bénir, une approche théologique	p. 37
Chapitre 5 : Bénir, la mission de l'Eglise	p. 47
Pour conclure le dossier, pour continuer à réfléchir...	p. 61

Les annexes sont disponibles dans le « Volume 2 - Annexes »
de ce n° 1-2/2014 d'Information - Evangélisation.



Avancer dans la communion

*préface de Laurent Schlumberger, pasteur,
président du Conseil national de l'EPUDF*

Le travail synodal dans lequel notre Église s'engage a principalement un double enjeu, missionnaire et pastoral.

Nous nous savons appelés à être une Église de témoins.

Témoins de Jésus-Christ, dans une écoute ouverte, partagée et active de l'Évangile. C'est cette vocation qui est source de notre communion, qui donne son sens à la vie de notre Église, qui oriente ce que nous entreprenons.

Or évangéliser, c'est bénir. L'un à partir de la racine grecque (*eu/aggelizo*), l'autre à partir de la racine latine (*bene/dicere*), ces deux mots indiquent la même visée : porter une parole bonne et féconde, annoncer une bonne nouvelle qui fait vivre. Pour nous, cette parole vient de Dieu et s'adresse à chacun : c'est l'Évangile de Jésus, le Christ. Nous en sommes témoins. Comment ? Auprès de qui ? Dans quelles circonstances ? Voilà l'enjeu premier.

Le second enjeu est pastoral.

Dans ce travail sur la bénédiction, ce n'est pas de belle théorie, et encore moins d'idéologie, dont il est question. Il s'agit de personnes, de couples, de familles et de communautés. Comment partager cet Évangile dans le concret de rencontres et d'accompagnements ? Comment le partager avec celles et ceux qui sont là ?

Comment le partager avec celles et ceux qui, dans le flot de joies et de souffrances apportées par la vie, se tiennent sur le seuil de questions, parfois claires et parfois à peine formulées, et qui oseront peut-être les exprimer si nous osons les encourager ? Comment partager tout cela non seulement dans le secret du bureau d'un pasteur mais également en Église ? Non seulement avec des mots mais aussi avec des présences et des gestes ?

C'est à la lumière de cette visée missionnaire et pastorale que l'ensemble des questions posées par ce thème synodal doivent être abordées. Où en sommes-nous de nos pratiques actuelles en matière de bénédiction ? Faut-il les faire évoluer, pour plus de justesse ? Faudrait-il élargir les occasions de bénédiction dans un cadre liturgique et communautaire ? Si oui, lequel et comment ? Est-il souhaitable, notamment, d'envisager ou pas de bénir des couples de personnes de même sexe qui le demanderaient, et pourquoi, comment, dans quel(s) cadre(s) éventuel(s) ?

Tant d'autres questions encore, évoquées dans ce dossier préparatoire et qui, loin des réponses binaires du

type licite / illicite, nous appellent à mieux être ensemble responsables – au sens propre – de l'Évangile devant nos contemporains.

*

On le voit, le but du travail synodal qui va nous conduire jusqu'au printemps 2015 n'est pas de produire des textes réglementaires et liturgiques. **Il s'agit d'un débat de fond, ou encore d'un débat d'orientation.** Dans l'écoute attentive et commune des Écritures bibliques, dans la prise en compte de notre société telle qu'elle est, dans l'échange respectueux, il nous faut discerner le chemin sur lequel l'Esprit de Dieu invite notre Église à avancer.

Au cours du **premier semestre de l'année 2014**, sur la base du dossier préparatoire que vous avez en main, les paroisses et Églises locales sont appelées à travailler, selon les indications qui leur sont données par les rapporteurs régionaux. Chacun est invité à contribuer à cette étape de la démarche synodale, en écoutant, interrogeant, rencontrant, dialoguant, réagissant, priant. Des propositions concrètes sont faites dans ce dossier avec, outre le rapport principal (qui peut d'ailleurs être abordé par le chapitre que l'on souhaite), des annexes, des questions, des parcours variés.

En fonction des échos de ce travail, réunis et transmis par les rapporteurs régionaux, les rapporteurs nationaux rédigeront un texte d'orientation qui sera envoyé aux conseils presbytéraux à la fin de l'été, puis débattu en **synode régional, pour avis, en novembre 2014**. Ces avis régionaux seront synthétisés à leur tour pour être transmis au **synode national de mai 2015, dont la responsabilité est de formuler des décisions.**

On peut imaginer qu'à la suite de ces décisions de fond, d'orientation, le travail se poursuivra et donnera lieu à des rédactions de textes de type constitutionnel, réglementaire, liturgique, etc. Mais n'anticipons pas et le synode national, là aussi, prendra certainement des options.

*

Un débat synodal n'est pas un combat. Les soi-disant débats mis en scène dans l'espace public et notamment médiatique relèvent souvent du spectacle et donc du pugilat. Ils instillent en nous l'idée que s'il n'y a pas un vainqueur et un vaincu, le débat a été évité ou biaisé. Résistons à ce simplisme. Débattre, ce n'est pas convaincre l'autre des certitudes que j'ai en moi une fois pour toutes. A mes yeux, l'un des signes qu'un débat n'a pas été vain, mais réussi ou fécond, est qu'il m'ait fait évoluer dans mon regard et mes convictions.

Un débat synodal est un appel à grandir en fidélité. Il nous conduit à rouvrir ensemble les Écritures. Il nous donne l'occasion de nous replacer ensemble devant Dieu, non seulement dans la prière, mais aussi dans l'échange et l'argumentation, dans la réflexion et la décision.

Un débat synodal est une invitation à avancer dans la communion. Nous y expérimentons que nous avons besoin les uns des autres pour vivre notre vocation. Et c'est bien cela le sacerdoce universel.

Oui, que le Seigneur nous bénisse sur ce chemin commun, afin que, en Église, nous soyons mieux témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples.

L. S.

Chapitre 1

Des synodes sur la bénédiction : pourquoi et en vue de quoi ?

Résumé

L'enjeu de ces synodes, qui s'inscrivent dans le prolongement de plusieurs réflexions synodales récentes, pourrait bien être, fondamentalement, de réentendre pour nous et de faire réentendre à nos contemporains le « oui » premier de Dieu sur nos vies.

Il s'agira aussi de cheminer ensemble sur des questions sensibles qui pourraient bien nous faire redécouvrir que la communion nous est donnée avec et à travers nos différences.

Bénir ... Pourquoi des synodes consacrés à ce thème ? N'y aurait-il pas mille questions plus urgentes à réfléchir ensemble dans l'Église protestante unie, au moment où deux Églises vivent leurs premières années de vie commune, au moment où nos contemporains sont si nombreux à souffrir de la crise économique, de la fragilité du lien

social, de l'inquiétude écologique...

Nous voudrions retracer ici le chemin qui a mené à ce choix et dire comment la bénédiction s'inscrit dans la mission de l'Église ; comment, justement, témoigner de la bénédiction de Dieu peut constituer une aide pour nos contemporains dans ce contexte difficile.

1 • Bénir : une façon de dire l'accueil premier de Dieu

Le « oui » de Dieu sur lequel nous pouvons construire nos vies

Avec cette réflexion synodale, nous touchons à une réalité qui est au cœur de notre vie chrétienne. D'une certaine façon, on pourrait dire que la

compréhension chrétienne du monde et de la vie est tout entière placée sous le signe de l'affirmation qui ouvre nos textes bibliques, celle qui rythme le premier récit de création : « Dieu vit que cela était bon ! ».

C'est ce que Jésus de Nazareth est venu réaffirmer en manifestant un Dieu miséricordieux qui accueille tous ses enfants – loin du Dieu tatillon, comptant nos fautes, que donnait à voir le judaïsme de son époque. Et c'est ce que la Réforme est venue redire avec force en centrant sa compréhension de la foi chrétienne sur l'affirmation que nous sommes justifiés par grâce, au-delà de toutes nos failles. Malgré la réalité du mal en nous et dans le monde, le regard *a priori* de Dieu sur nos vies est un regard de bénédiction !

Ce « oui » premier de Dieu sur nos vies est aussi un appel à vivre pleinement dans l'alliance qu'il veut conclure avec nous. Il est donc une invitation à grandir en confiance, en amour et en espérance devant Dieu, pour nous approcher de notre pleine stature d'être humain « à la mesure de la stature parfaite du Christ » (Ep. 4,13). Mais ce « oui » premier de Dieu n'est pas seulement appel, il constitue le fondement sur lequel nous pouvons grandir en humanité, assurés de son amour inconditionnel.

Réentendre pour nous ce « oui » premier de Dieu sur notre vie, pour en faire toujours mieux le socle sur lequel nous construisons ; mais aussi réfléchir à la façon dont nous pourrions le faire entendre à chacun de nos contemporains, tels pourraient bien être les enjeux fondamentaux de ces synodes.

Et ce message-là est d'une actualité brûlante dans une société où la concurrence et l'exigence de performance font tant d'exclus.

Comment comprenons-nous la bénédiction et quelle place lui donnons-nous dans la vie de nos Eglises ?

Avec la bénédiction – gestes et paroles se complétant pour ouvrir à la relation avec Dieu en touchant les humains au plus profond d'eux-mêmes –, les Eglises disposent d'un « instrument » formidable pour faire entendre cet accueil du Dieu biblique, les bénédictions prononcées en Eglise venant comme en écho de la bénédiction première de Dieu. Un instrument qui, à sa façon, vient manifester quelque chose du Royaume de Dieu qui s'approche déjà de nous.

Les synodes seront l'occasion de nous réinterroger sur l'usage que nous faisons de ce don, dans la relation interpersonnelle comme dans les cérémonies publiques de l'Eglise, dans ce qui fait le quotidien de nos semaines comme dans les grandes étapes de la vie. Qui bénissons-nous, en quelles circonstances, sous quelles conditions ? Quelles sont les situations où des bénédictions sont codifiées, ritualisées, et pourquoi celles-ci ? Faudrait-il introduire d'autres usages ? Pourquoi ? Chaque Eglise locale sera invitée à faire pour elle-même ce travail de recensement.

Cela passera nécessairement par un travail de fond sur la bénédiction : quelle est son efficacité et de quelle nature est celle-ci ? Et surtout nous ne ferons bien évidemment pas l'économie d'une interrogation sur le sens que nous lui donnons ; car si l'on peut lire la bénédiction comme un signe de l'accueil inconditionnel de Dieu, on ne peut oublier que, dans certains

textes bibliques, elle semble être conditionnée à l'attitude des humains. Ce qui pourrait amener à la comprendre comme une approbation de Dieu sur nos actes – et donc à en

exclure certaines situations qui semblent, à vues humaines, difficiles à approuver... Ces débats-là devront aussi être présents dans nos Eglises locales et nos synodes !

2 • Une thématique qui s'inscrit en prolongement des questionnements de ces dernières années

Les nouvelles formes de conjugalité

Retraçons d'abord les raisons qui ont fait que cette thématique s'est imposée au Conseil national (*voir en annexe 1.1, la lettre du président du Conseil national aux conseils presbytéraux et aux ministres du 1^{er} juillet 2013*).

Le contexte immédiat est celui des questions posées par les nouvelles formes de conjugalité : couples hétérosexuels choisissant l'union libre ou le Pacs plutôt que le mariage, couples de même sexe. A vrai dire, ces questions ne sont pas vraiment nouvelles. Voilà plusieurs décennies que les évolutions de la vie conjugale et de la famille interrogent les Eglises luthéro-réformées françaises et plusieurs réflexions leur ont déjà été consacrées. Nommons en particulier :

- le synode national ERF de Dourdan (1984), « Signification et importance de la célébration civile et religieuse du mariage » (*voir en annexe 1.2 la décision 26 de ce synode*) ;
- le synode national ERF de Reims (1997), qui a adopté une « liturgie de bénédiction d'un couple à l'occasion de son mariage » ;
- les synodes nationaux EELF et ERF de Sochaux-Montbéliard (2007), « Parole, parentalité, espérance : quels repères pour les familles ? »

(voir en **annexe 1.3** la décision 24 de ce synode) ; ces synodes étaient l'aboutissement d'une longue démarche puisqu'ils faisaient suite au travail sur « Eglise et personnes homosexuelles » mené en 2002 dans le cadre du CPLR⁽¹⁾, et à la décision du synode national ERF du Cognaçais (2004) qui, tout en « *entend[ant] l'avis du CPLR suite à [cette] consultation* », demandait au Conseil national de prévoir « *une réflexion plus large sur la famille, la conjugalité, la parentalité* ».

La question de la bénédiction des couples pacés, et celle du mariage des personnes de même sexe

Plus récemment la réflexion a été relancée par la demande de couples non mariés (des couples pacés, pour la plupart) que soit bénie leur union. Cette demande pouvait émaner de couples hétérosexuels, qui choisissaient pour des raisons personnelles de ne pas se marier, ou de couples homosexuels, qui jusqu'en 2013 n'avaient pas légalement la possibilité de se marier.

Ces demandes ont été relayées par des vœux adoptés par des syno-

1) Comité permanent luthéro-réformé (devenu depuis Communion protestante luthéro-réformée).

des régionaux de l'ERF⁽²⁾ souhaitant que soit ouverte une réflexion sur la façon d'y répondre ; si bien qu'en 2011, le Conseil national de l'ERF a décidé, en accord avec le Conseil exécutif de l'EELF, de mettre en place un groupe de travail chargé de réfléchir à « la bénédiction des couples PACsés »⁽³⁾, groupe qui s'est mis au travail au début 2012, avec le mandat « d'éviter les positionnements binaires, du type licite /illicite » et de se soucier de la façon de mener une réflexion en Eglise autant que du contenu de celle-ci.

Très vite, s'est imposée en France la question de l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, avec les débats souvent virulents qui ont traversé la société et les Eglises. Si l'Eglise protestante unie alors en construction a refusé de prendre position sur le projet de loi (*au-delà du texte élaboré par le Conseil de la Fédération*

protestante de France, voir annexe 1.4), des membres de cette Eglise ont soutenu le projet, d'autres s'y sont opposés catégoriquement - tandis que beaucoup se trouvaient partagés en eux-mêmes.

De son côté, le groupe de travail a continué sa réflexion ; sans négliger les questions de fond que posent le mariage de personnes de même sexe ou le refus de se marier de certains couples, il lui est apparu que la question centrale adressée aux Eglises par les demandes de ces couples non-mariés était d'ordre pastoral ; comment accueillons-nous ceux et celles qui frappent à nos portes, et quelle parole d'Évangile pouvons-nous leur proposer ?

Ce qui l'a amené à interroger le sens que nous donnons en Eglise à la bénédiction – puisque c'est autour de cet acte que se cristallise la demande des couples.

2) Le synode régional 2010 de la région ERF - PACCA a adopté un vœu (37 voix contre 10) sur la « Bénédiction du couple lié par un PACS », ainsi rédigé :

« Attendu que le mariage civil n'est désormais plus le lieu unique où le projet d'un couple, déclaré devant des tiers, est confirmé dans son identité ; constatant que depuis plusieurs années des couples non mariés, mais liés par un pacte civil de solidarité (PACS), demandent à notre Eglise une bénédiction sur leur couple ; faisant suite au vœu n°3 adopté lors du synode commun de l'Eglise réformée de France et de l'Eglise évangélique luthérienne de France, réuni à Bourg la Reine du 22 au 24 mai 2009, qui demandait aux comités directeurs des Eglises de mettre à l'étude des formes d'accueils, permettant de mieux intégrer les personnes concernées au sein de la vie paroissiale ;

le synode régional (...) estime urgent et important que les autorités de l'Eglise, en particulier le conseil national et le synode national, ouvrent une réflexion sur la possibilité de répondre à de telles demandes. Il en va de l'accueil des personnes et de l'annonce de l'Évangile ».

Le synode régional 2010 de la région ERF - RP a adopté un vœu (109 voix contre 13) sur la « Bénédiction du couple homosexuel PACSé », ainsi rédigé :

« Tout en respectant la décision du synode national au sujet de la bénédiction des couples mariés, le synode régional (...) demande au conseil national de mettre à l'ordre du jour de ses réflexions et travaux la question de la bénédiction des couples homosexuels pacsés et de rendre compte de ces travaux aux Eglises ».

3) Ce groupe sera dorénavant désigné sous l'appellation « groupe PACs » !

Une approche large de la question de la bénédiction

C'est donc en lien avec les questions de conjugalité que le Conseil national a décidé de mettre le thème de la bénédiction à l'ordre du jour des synodes régionaux de 2014 et national de 2015.

Mais il lui a semblé utile de mener une réflexion plus large : que faisons-nous quand nous bénissons en Eglise ? Au-delà de la question de la bénédiction des couples, c'est le sens de cet acte, l'usage qu'on en fait dans notre Eglise, sa manifestation liturgique, qu'il s'agira d'interroger, selon la méthode presbytérienne synodale qui est la nôtre.

Cette réflexion qui doit être menée avec une forte préoccupation pastorale (« *il s'agit d'avoir le souci des personnes et non pas de se livrer à des joutes d'arguments* », indique la lettre d'information envoyée aux conseils presbytéraux en juillet 2013) s'inscrit dans la volonté de l'Eglise protestante unie d'être une Eglise de témoins ; témoins « *dans l'accompagnement des personnes et des couples* », comme le souligne le sous-

titre retenu par le Conseil national.

« Des gestes qui parlent »

Notons encore que cette réflexion s'inscrit aussi dans la suite d'une autre préoccupation présente ces dernières années dans l'Eglise réformée de France, celle de réfléchir à nouveaux frais notre façon d'exprimer l'Evangile ; la société contemporaine qui attache tant d'importance à ce qui est visible interroge en effet la priorité donnée à la parole par la tradition protestante et sa méfiance à l'égard des rites. Ces questions avaient fait l'objet du synode de Fréjus St-Raphaël, en 1999, sous le titre *Des gestes qui parlent : baptême, cène, signes* (voir en **annexe 1.5** des extraits de la décision n° 34 de ce synode). La création de l'Eglise protestante unie, qui réunit deux traditions un peu différentes dans leur rapport à la ritualité, rend la reprise de ce questionnement réflexion d'autant plus pertinente.

Les synodes de 2014 et 2015 se situent donc au confluent de plusieurs des fils de la réflexion développée ces dernières années dans l'ERF et l'EELF.

3 • Des questions sensibles qui pourraient être une occasion d'apprendre à nous reconnaître unis avec nos différences

A expliciter l'arrière-plan du thème synodal, on comprend tout de suite que les débats en Eglise ne seront pas forcément aussi consensuels qu'on pouvait le penser au premier abord. Car il nous faudra entre autres aborder la question de l'accueil que nous voulons donner à la

demande de bénédiction qui nous est adressée par des couples de même sexe et/ou par des couples non mariés.

Le débat ne sera sans doute pas facile, car au-delà du sens que nous donnons à la bénédiction, la question

touche à ces réalités si sensibles et si fondamentales du couple et de la sexualité. Il est important, il est essentiel même, que ces débats ne soient pas évités car les questions délicates le deviennent généralement bien davantage encore quand elles ne sont pas abordées.

Il nous faudra nous efforcer de vivre un vrai dialogue les uns avec les autres, en refusant les positions et les oppositions simplistes, en essayant d'écouter l'autre respectueusement pour entendre comment ses idées et ses convictions peuvent interroger les miennes. Il nous faudra accepter de regarder lucidement que nous aussi, peut-être, nous sommes partagés en nous-mêmes et que nous aussi, sans doute, nous sommes capables de valider simultanément des arguments opposés. Il faudra nous rappeler que, sur ces questions, nul ne peut prétendre détenir la vérité. Saurons-nous assumer nos dissensus, dépasser nos différences pour nous reconnaître unis malgré tout par le même Seigneur ?

Il faudra nous rappeler aussi que les textes bibliques –Nouveau Testament inclus– sont profondément pluriels (y compris sur les questions d'éthique sexuelle et sur leur compré-

hension de la bénédiction), et prendre conscience de ce que cela ouvre de richesses. Car cette pluralité vient nous rappeler que Dieu est toujours autre que les images que nous nous en faisons, elle nous aide à lutter contre la tentation d'enfermer Dieu dans la compréhension que nous avons de lui, de l'instrumentaliser au profit de nos convictions et de nos représentations.

L'autre avec sa différence nous oblige à «*élargir l'espace de nos tentes*» (Esaïe 54/2). Saurons-nous, en Eglise, accueillir nos désaccords comme une chance de nous ouvrir à plus grand que nous ?

Et puisque nous parlons des richesses de la pluralité, c'est l'occasion de mentionner que ce document a été préparé par une équipe elle-même largement plurielle. Nous avons fait le choix de laisser nos différences d'approche s'exprimer et le lecteur sentira bien que les différents chapitres reflètent des orientations diverses. Nous avons pourtant choisi de le signer ensemble, assumant cette pluralité. Celle-ci, nous l'espérons, favorisera aussi l'ouverture à une pluralité de lectures et à de vrais dialogues dans la réflexion des Eglises locales.

4 • Le présent dossier

Une invitation à un questionnement en Eglise, sans réponses préalables ...

Nous avons souhaité vous proposer un dossier assez large, avec un premier document rédigé par les rapporteurs et un éventail d'annexes.

Tous ces textes sont là pour nous aider à réfléchir ; et même ceux qui sont présentés sous formes d'affirmations doivent être entendus comme des questions avec lesquelles nous vous invitons à cheminer, en dialogue les uns avec les autres.

D'ailleurs la plupart de nos chapitres se terminent avec des questions – mais elles non plus ne doivent pas vous enfermer !

Le document de base

Notre document commence avec un **chapitre anthropologique (chap. 2)** ; car la bénédiction n'est pas propre au christianisme et il nous paraît important de la penser à la lumière de ces données plus larges ; vient ensuite une **approche biblique (chap. 3)**, pour ouvrir la réflexion sur la façon dont nos textes de référence comprennent cet acte ; puis une **réflexion théologique (chap. 4)** qui replace la bénédiction dans le cadre plus large de notre relation avec Dieu ; et enfin un questionnement sur **nos pratiques ecclésiales (chap. 5)**, pour les interroger dans la perspective de notre témoignage.

Les annexes

Les annexes suivent le plan de notre document, et sont numérotées en fonction des chapitres. Vous y trouverez (en lien avec ce chapitre introductif) les textes des différents synodes dans la suite desquels la réflexion s'inscrit ; puis, en lien avec les chapitres biblique et théologique, des éléments de réflexion supplémentaires pour élargir la réflexion.

Les annexes sont nombreuses pour le chapitre 5 qui concerne la mission de l'Eglise. Il nous a en particulier paru utile de vous proposer

quelques-uns des éléments de réflexion réunis par le groupe qui a travaillé en 2012 et début 2013 sur la bénédiction des couples pacés : vous trouverez ainsi un extrait du rapport rédigé par ce groupe et plusieurs des annexes qui y étaient jointes, avec certaines réflexions de fond - par exemple sur la question de l'altérité -, et des propositions pédagogiques pour travailler ensemble sur la question du mariage des couples de même sexe ou sur d'autres questions sensibles. Ces façons de travailler ensemble - à adapter librement - ont déjà porté des fruits et peuvent être précieuses aussi dans vos lieux d'Eglise.

Que ce dossier ne vous impressionne pas trop ! Vous ne pourrez sans doute pas traiter de tout, et il faudra accepter de faire des choix. L'important est que ce soit une occasion de dialogue et de réflexion dans l'Eglise. Vous trouverez cependant à la fin de ce cahier, quelques questions qu'il nous semble important de travailler plus particulièrement en vue des synodes.

Et puis des « parcours » vous sont proposés, tout de suite après cette introduction, qui pourront vous aider à organiser la réflexion localement. Bon travail !

Pour l'équipe des rapporteurs nationaux, Isabelle Grellier, Frédéric Rognon, Christophe Singer

« Guide du routard »

parcours possibles pour

Les parcours que nous proposons ci-dessous sont à adapter librement. Ce sont bien sûr les conseils presbytéraux (ou conseils de secteur, d'ensemble... selon l'organisation locale de l'Église) qui ont la responsabilité d'organiser la réflexion et d'en faire la synthèse pour la communiquer aux rapporteurs régionaux. Le débat en Église se nourrira de la participation de tous. Pour qu'il ait le temps de mûrir, nous vous recommandons vivement d'y consacrer plusieurs séances.

1^{er} parcours : si vous avez deux soirées paroissiales

Travail préparatoire en conseil presbytéral

Le conseil presbytéral choisit une question sensible à soumettre aux participants. Il s'agit de se confronter aux questions qui se posent avec acuité à l'EPUDF aujourd'hui. Le conseil presbytéral prévoit aussi l'organisation pratique des soirées (animateurs, secrétaires, matériel).

1^{ère} soirée

1^{ère} heure : utiliser la méthode de Sophie Schlumberger (annexe 5.12) pour traiter la question choisie, en se limitant expressément aux temps impartis : à ce stade, le projet n'est pas d'engager un débat contradictoire. On laisse ensuite la question « reposer ».

2^e heure : travail sur le thème général de la bénédiction. On peut s'appuyer pour ce premier temps de travail sur les parties biblique et théologique du dossier synodal. L'objectif est de revisiter le sens de la bénédiction.

2^e soirée

1^{ère} heure : travail sur le thème général de la bénédiction. On peut s'appuyer, pour ce deuxième temps de travail, sur les parties anthropologique et pratique du dossier synodal. Il s'agit de continuer le travail initié en deuxième partie de la séance précédente, en l'enrichissant aussi des réflexions personnelles qui auront mûri entre temps.

2^e heure : revenir à la question de départ, à l'aide de la méthode de Sophie Schlumberger (on n'aura pas annoncé au préalable la reprise de

synodal : quelques travailler en Église

cette méthode). Les réflexions personnelles ont-elles évolué suite au travail sur le thème général ? Court débat et synthèse si possible.

Réunion de synthèse du conseil presbytéral, qui rédige un rapport à destination des rapporteurs régionaux, en indiquant le parcours suivi.

2^e parcours : si vous avez quatre soirées en petits groupes

Ces petits groupes (du type « Église de maison ») sont limités à huit – douze personnes, afin que chacun puisse s'exprimer, le nombre des groupes étant sans limite. L'idéal serait que chaque personne participe à l'ensemble du cycle, mais chacune des quatre soirées est autonome. Chaque soirée est thématique, consacrée à l'un des chapitres du dossier synodal.

Travail préparatoire en conseil presbytéral

Chaque soirée est animée par deux ou trois conseillers presbytéraux.

1^{ère} soirée : anthropologique

Discussion à partir de la question : « Qu'est-ce que je fais quand je dis "bonjour", "merci", "pardon" ? »

Partage autour du point 4 du Chapitre 2 : « Le sens des bénédictions profanes ou non chrétiennes » (cet extrait du chapitre a été distribué).

Rédaction de thèses à partir de questions proposées en fin de dossier synodal. Questions 1.1, 1.4, 1.5, 1.6, 1.7.

2^e soirée : biblique

Discussion à partir des questions 1, 3 et 4 de la fin du chapitre biblique.

Travail biblique classique à partir de l'un des textes proposés dans le corps du chapitre ou dans les propositions d'itinéraires alternatifs : qu'est-ce que ce texte nous dit sur la bénédiction ? Si le texte choisi est Galates 3, discussion à partir de la question 2. Si le texte choisi est Luc 15 (en relation avec Genèse 33), discussion à partir de la question 5.

Éventuellement : débat autour d'un extrait du chapitre.

3° soirée : théologique

Plutôt sous forme de soirée conférence — débat.

Distribution du résumé du chapitre 4 ainsi que de la partie 2 du même chapitre : « La bénédiction comme protestation. »

Discussion à partir des questions posées à la fin du chapitre : a, c, d, e, f, g, h.

4° soirée : la mission de l'Église

Soirée centrée sur les bénédictions à éventuellement introduire.

Distribution de la partie 2 du chapitre 5 : « D'autres occasions de bénédiction ? »

Animation parmi les propositions faites dans les annexes 5.10 à 5.12 sur la bénédiction des couples de même sexe.

Reprise du travail en conseil presbytéral en vue d'une synthèse aux rapporteurs régionaux.

3° parcours : si vous avez une journée de paroisse

Travail préparatoire en conseil presbytéral

Le matin

On commence par un recensement des bénédictions existant dans l'Église locale, en s'appuyant sur l'annexe 5.2 (environ 1h15).

Il s'agit de tracer un panorama de l'existant, afin de se poser ensemble des questions de fond : quel sens donnons-nous à la bénédiction ? La pratique de notre Église permet-elle de faire entendre, auprès des fidèles comme auprès des moins proches, le oui premier de Dieu sur nos vies ?

Il s'agit aussi de faire place à la dimension subjective : comment les participants vivent-ils les différentes bénédictions qui existent dans notre vie d'Église, quelle valeur y attachent-ils ?

Un intervenant propose ensuite un apport biblique et théologique sur la bénédiction (en s'appuyant sur les chapitres 3 et 4 du dossier synodal, et en soulignant en particulier le jeu entre le oui fondamental de Dieu sur nos vies et la vigilance à avoir pour ne pas l'instrumentaliser au service de nos projets).

Repas tiré des sacs mis en commun

L'après-midi

Il commence par une démarche d'animation autour de la question de la bénédiction des couples de même sexe. On peut utiliser pour cela l'une des animations proposées dans les annexes 5.10, 5.11 ou 5.12 : l'important est que chacun puisse exprimer son avis, entendre l'avis d'autres personnes et voir comment cela l'amène à se déplacer.

Un intervenant propose alors un court apport biblique autour de deux questions :

Comment lisons-nous la Bible ?

Hommes et femmes dans la Bible à travers Genèse 1 et 2

Travail en petits groupes : où en sommes-nous sur la bénédiction des couples de même sexe ? Un tour de parole permet à chacun de s'exprimer, chacun reformulant ce que le précédent a dit avant d'énoncer ses propres positions.

Puis toujours dans le petit groupe on formule les points de convergence et les points de divergence

Un petit questionnaire peut être distribué en fin de séance aux participants : en quoi cette journée l'a-t-elle amené à réfléchir autrement ? A-t-elle modifié ses positions ?

Reprise du travail en conseil presbytéral en vue d'une synthèse aux rapporteurs régionaux.

4^e parcours : Si vous avez deux cultes thématiques, avec débat

Travail préparatoire en conseil presbytéral

Le 1^{er} dimanche : première approche de ce qu'est la bénédiction pour chacun,

Culte avec prédication sur un texte de bénédiction

Puis après un repas tiré des sacs,

Echange sur les bénédictions que nous vivons dans nos vies quotidiennes

Approches bibliques, en s'appuyant sur le chapitre 3 du dossier synodal, ou en travaillant en groupes tel texte de bénédiction (d'autres textes que ceux évoqués dans le dossier sont bien sûr possibles, le psaume 128 par exemple)

On peut aussi imaginer que ce 1^{er} dimanche se limite à un culte, un travail en groupes sur des textes bibliques de bénédictions remplaçant la prédication.

Bénir

Le 2^e dimanche : bénir des couples ?

Prédication sur le thème de la bénédiction et de la (des) conjugalité(s).

Repas tiré des sacs mis en commun

Réflexions sur des questions plus concrètes concernant les bénédictions données à des couples.

Reprise du travail en conseil presbytéral en vue d'une synthèse aux rapporteurs régionaux.

D'autres approches, d'autres parcours, sont bien évidemment possibles, en fonction des personnes visées (n'oublions pas les catéchumènes et les jeunes !) :

- une série d'études bibliques hebdomadaires
- rencontre avec des personnes qui souhaiteraient/qui ont reçu une bénédiction un peu « inhabituelle » de leur Eglise, par exemple : couples pacés ou de même sexe souhaitant une bénédiction, malades ayant trouvé force dans un geste de bénédiction, personnes divorcées en attente d'une façon de marquer que Dieu les accueille aussi dans cette rupture, personnes souhaitant une bénédiction de leur maison etc.

A chaque Eglise d'inventer sa démarche !

Chapitre 2

Bénir : une approche anthropologique

Résumé

L'anthropologie, science de la diversité culturelle, nous permet de décentrer notre regard. La bénédiction, en effet, n'est pas propre au christianisme : on la retrouve, selon des modalités diverses, dans d'autres cultures, d'autres religions, et dans notre langage profane.

Au cœur même de nos sociétés sécularisées, les simples petits mots « bonjour », « merci » et « pardon », sont beaucoup plus que des conventions sociales : ils expriment un impensé religieux de bénédiction. La société kanak de Nouvelle Calédonie nous offre un second exemple de bénédiction non-chrétienne, dans le cadre du culte des ancêtres.

Par-delà cette diversité de contextes culturels et religieux, on peut néanmoins repérer trois sens invariants des bénédictions : faire du lien, différencier, et prendre soin. C'est en prenant ainsi la mesure du caractère universel de la bénédiction, que nous serons équipés pour discerner la spécificité irréductible de la bénédiction chrétienne.

Introduction

L'anthropologie est la science de l'homme qui étudie la diversité culturelle ⁽¹⁾. En se confrontant à l'altérité culturelle, l'anthropologue prend la mesure des variations considérables de modes de vie, de représentations, de croyances et de pratiques, entre les diverses commu-

1) En théologie, le terme « anthropologie » désigne en général, plus largement, tout « discours sur l'homme ». Les médias se sont emparé du vocable d'« anthropologie » dans des sens divers, flous, et idéologiques. Ici, nous retenons l'acception scientifique, plus étroite et plus rigoureuse, de l'« anthropologie ».

nautés ethniques et religieuses, et peut ainsi chercher à identifier quelques invariants. Claude Lévi-Strauss comparait la dimension culturelle de l'homme à un jeu de cartes, dont le nombre de cartes est limité (trente-deux ou cinquante-quatre) mais dont le nombre de parties possibles est immense sans être infini. Les cartes elles-mêmes constituent donc les invariants anthropologiques, à partir desquels l'homme élabore des

combinaisons culturelles en très grand nombre. La bénédiction ne constituerait-elle pas l'un de ces invariants ? Nous la repérons en effet dans des contextes culturels très divers, sous des modalités de pratiques et d'interprétations elles-mêmes plurielles.

En rendant compte de quelques exemples, nous serons ensuite en mesure de cerner la spécificité irréductible de la bénédiction chrétienne.

1 • La bénédiction dans le langage profane

Certaines formes de bénédiction peuvent être repérées dans le langage en apparence le plus profane auquel nous avons recours dans nos sociétés sécularisées. Ce premier exemple veut attester une universalité des pratiques de bénédiction.

Il est au moins trois mots que nous prononçons vingt, quarante, soixante fois par jour : « **bonjour** », « **merci** » et « **pardon** ». Or, ces trois petits vocables que nous énonçons machinalement, par automatisme, ne sont pas que des formules de politesse : ils sont porteurs d'une trace de transcendance.

« **Bonjour** » signifie clairement : « Que ton jour soit bon ». Il s'agit donc bien d'un vœu, d'un appel à une instance supérieure pour qu'elle garantisse le bien sur la journée de notre interlocuteur. Dire « **bonjour** », c'est dire du bien de celui auquel on souhaite que les heures à venir lui soient profitables. Cela n'a rien d'anodin : nous savons bien que nous n'avons aucun pouvoir sur le sort de

chacun, mais nous pouvons à tout le moins avoir une parole qui « dit du bien » et donc fait aussi du bien, et ce au nom d'un impensé religieux. La portée transcendante de ces formules quotidiennes apparaît avec davantage d'acuité, quoique à un niveau encore plus inconscient, lorsqu'au lieu de dire « **bonjour** » nous nous gratifions d'un « **salut** ». Le salut désigne à la fois la santé physique et la félicité éternelle.

Saluer, ce n'est donc pas simplement un geste et une parole d'ordre éthique, c'est fondamentalement un signe spirituel de bénédiction.

Dire « merci », en ancien français, signifiait : « Je suis à votre merci ». Même lorsque nous disons « **merci** » à un inconnu qui nous tient la porte, ou à la caissière de grande surface qui nous rend la monnaie, nous exprimons une réalité d'une profondeur inouïe : « Je suis votre obligé », « je suis dépendant de vous ». C'est-à-dire que nous reconnaissons une forme d'endettement.

Et comme les « merci » s'échangent sur un mode mutuel, nous attestons par cela même un endettement réciproque. Nous sommes tous reliés les uns aux autres, comme des créanciers et des débiteurs que nous sommes alternativement, ou simultanément.

Or le langage profane n'échappe pas à l'histoire religieuse du pays où il est parlé. Ainsi, certaines traditions chrétiennes, qui continuent malgré tout à travailler nos sociétés et nos langages à un niveau inconscient, affirment que la dette fondamentale que nous avons contractée envers Dieu en nous détournant de lui, nous a été remise par l'œuvre du Christ sur la Croix, et qu'il s'agit là de la véritable bénédiction. Dans nos pratiques sécularisées, l'échange des « merci » évoque à notre insu l'ambivalence de cette dette verticale dont nous sommes libérés, et de cette dette horizontale dont le joug est léger car elle découle de la première. Parce qu'elle est une dette de bénédiction.

Lorsque nous disons « pardon », nous demandons une remise de dette. Même lorsque nous bousculons incidemment une personne dans le métro, lorsque nous exprimons le souhait que notre interlocuteur répète une phrase que nous n'avons pas saisie, ou lorsque nous arrivons en retard à une réunion, notre « pardon » évoque une offense plus ou moins vive que nous regrettons plus ou moins amèrement, et que nous souhaiterions voir effacée.

C'est donc l'inverse du « merci ». Le « pardon » accordé est une remise de dette dans un contexte d'endette-

ment mutuel. Si nous formons une « communauté » (« *cum-munus* »), cela implique que nous soyons tous « avec » (« *cum-* ») une « dette » (« *-munus* »). Mais là encore, dans une société sécularisée de tradition chrétienne comme la nôtre, la remise de la dette fondamentale nous libère, à notre insu, pour nous remettre nos dettes entre nous. C'est pourquoi nous nous disons « merci » et « pardon », nourrissant ainsi une attestation implicite de bénédiction.

« Bonjour », « merci », « pardon » : même lorsque nous disons ces petits mots sans y penser, dans les détails de notre vie quotidienne (« bonjour » à ma voisine qui ne me sourit pas et à qui je ne souris pas, « merci » à celui qui me laisse passer devant lui, « pardon » à celui devant qui je passe...), même dans ces cas-là nous exprimons beaucoup plus que des conventions sociales.

Si nous imaginons une société où ces mots auraient disparu, ou bien seraient bannis, nous parvenons assez rapidement au monde totalitaire de George Orwell (où dire « *je t'aime* » est interdit, sauf si cette formule est adressée au dictateur Big Brother)²⁾.

Le philosophe Emmanuel Levinas va jusqu'à dire que ces petits mots ne sont pas un stade inférieur des relations sociales et de la vie éthique, dont la solidarité et l'amour du prochain seraient le sommet, et dont l'amour des ennemis serait le cas-limite de l'héroïsme éthique. Au

2) Cf. George Orwell, 1984 (1949), Paris, Gallimard, 1972.

contraire c'est parce que nous sommes d'abord mutuellement endettés (y compris avec nos ennemis) qu'en conséquence, en bout de chaîne en quelque sorte, nous en venons à nous dire « bonjour », « merci » et « pardon », dans les actes apparemment mineurs du quotidien :

l'endettement mutuel est la condition de toute solidarité et de toute politesse³⁾. Nous pouvons prolonger la position de Levinas en disant que nos « bonjour », « merci » et « pardon », sont le témoignage implicite de cette bénédiction première qui découle de la remise de dette fondamentale.

2 • Nos pratiques profanes et religieuses de bénédiction

Ainsi, sans le savoir parfois, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, nous pratiquons des bénédictions dans notre vie quotidienne en lien avec des situations journalières. Bénir est aussi un acte laïc qui s'exprime à travers diverses traces, n'ayant pas automatiquement ou plus de référence religieuse. Quelles sont les bénédictions, sous forme religieuse ou profane que nous prononçons, entendons, vivons régulièrement ou épisodiquement dans le quotidien de nos vies ? Prenons quelques exemples.

Au lieu de maudire ou de critiquer l'automobiliste qui au volant de sa voiture vient de lui faire une queue de poisson ou lui griller une priorité, Claire appelle une bénédiction sur lui : « *Seigneur, bénis ce conducteur qui vient de faire telle ou telle infraction... pour l'amener à regarder ce qu'il fait et à prendre ses responsabilités...* »

Devant son collègue ou son lycée, le chef d'établissement dit : « Bonjour » à chacun d'un regard ou d'un mot. C'est un signe de reconnaissance de l'autre, l'expression d'un lien à tisser chaque jour...

« Bonne journée ! », lance la mère à l'enfant qui quitte la maison, cartable au dos ou au bout du bras ; ce bonjour qualifie le jour qui vient, bénit ce qui va arriver à l'enfant...

Lorsqu'un proche part en voyage, au traditionnel : « Bon voyage ! » est parfois associé : « Que Dieu te garde... »

Dans le cadre de l'activité professionnelle ou des relations familiales, quelles appréciations, quelle valeur singulière portons-nous sur ce que disent ou font un collègue, notre compagnon ou compagne, nos enfants ?

Nous pouvons également penser aux cartes de vœux du Nouvel An, aux anniversaires, et aux divers souhaits que nous prononçons à telle ou telle occasion.

Mais un dernier exemple de la diversité culturelle des pratiques de bénédiction nous décentrera sans doute encore davantage.

3) Cf. Emmanuel Levinas, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence* (1974), Paris, Kluwer Academic, 1978, p. 186-187.

3 • La bénédiction chez les Kanak de Nouvelle Calédonie

Dans la culture traditionnelle des Kanak⁽⁴⁾, population autochtone de Nouvelle Calédonie, la bénédiction⁽⁵⁾ était le fait des ancêtres. Avant l'arrivée des missionnaires au XIX^e siècle, les Kanak pratiquaient en effet le culte des ancêtres : tous les dieux qui peuplaient leur panthéon avaient connu la condition humaine avant de partir au séjour des morts, puis d'être « ancestralisés », promus au statut d'ancêtres par le biais d'une procédure rituelle assez complexe.

L'une des différences majeures entre les morts et les ancêtres tenait à ce que ces derniers étaient revenus du séjour des morts pour vivre parmi les vivants, sous une forme invisible. La terre constituait à proprement parler leur sang. Leurs crânes étaient alignés dans une grotte, et les prêtres allaient les prier, pour leur demander, notamment, la bénédiction. Une fois accordée, celle-ci se manifestait sur un plan matériel : fécondité des femmes, fertilité des terres, abondance des récoltes⁽⁶⁾.

Avant un voyage ou un combat militaire, les prêtres appelaient également la bénédiction des ancêtres sur les personnes qui allaient affronter un danger.

Mais l'événement de bénédiction par excellence était la grande fête⁽⁷⁾ organisée à des occasions particulières : mariages, prémices des récoltes, décès. C'est alors que les ancêtres venaient se mêler aux vivants dans des danses nocturnes, au cours desquelles tous entraient en extase. Ces trances avaient la vertu de favoriser toutes les entreprises du clan, grâce à la communion avec les ancêtres, qui étaient alors honorés, et accordaient leur bénédiction à leurs descendants. La spécificité des représentations et des pratiques rituelles propres à la société kanak traditionnelle résidait dans le subtil équilibre entre vivants et ancêtres : certes, seuls les ancêtres pouvaient, à proprement

4) Signalons que le terme « Kanak » a longtemps été, sous l'orthographe « canaque(s) », une insulte raciste (du fait de sa proximité phonique avec les deux termes insultants de « canaille » et de « macaque »), avant d'être repris par les Kanak eux-mêmes, selon la procédure classique de l'« inversion du stigmaté », dans une expression de fierté nationaliste. Ceci n'a pu se faire qu'au prix d'une défrancisation du vocable, qui ne s'accorde donc ni en genre ni en nombre. Et c'est cette règle qui s'applique désormais dans les documents les plus officiels concernant la population autochtone de Nouvelle Calédonie.

5) « *Avui* » dans la langue Ajie de Houailou sur la côte Est de la Grande Terre, « *Manathithi* » dans la langue Qene drehu de l'île de Lifou, « *Hnahneone* » dans la langue Nengone de l'île de Maré, « *Hnahic* » dans la langue Iaai de l'île d'Ouvéa (parmi les trente-cinq langues de l'archipel).

6) La racine « *Mana* » du vocable « *Manathithi* » en Qene drehu signifie : « se multiplier », « proliférer », « abonder ». L'expression « *Qaja aloinyi* », également récurrente dans cette langue, signifie à la fois : « bénir », « améliorer » et « réconcilier ».

7) Les termes les plus connus pour la désigner sont ceux de « *Bwenando* » en langue Camuhî de Touho sur la côte Est, et de « *Pilou pilou* » dans le sabir colonial.

parler, bénir les vivants, en réponse à la prière des prêtres ; mais les vivants avaient un pouvoir considérable, quoique paradoxal, sur les ancêtres. Ceux-ci, en effet, pouvaient être répudiés en cas d'inefficacité de leur bénédiction. Il suffisait pour cela de les oublier, de ne plus les nommer dans les récits de généalogies, de les renvoyer dans le séjour des morts, et d'« ancestraliser » de nouveaux défunts à leur place. Ce pragmatisme religieux conférait à la bénédiction traditionnelle une vertu bien particulière : elle était en quelque sorte une manière d'évaluer l'efficacité des ancêtres.

À partir du milieu du XIX^e siècle, les missionnaires protestants, anglais de la *London Missionary Society* (LMS), puis français de la *Société des missions évangéliques de Paris* (SMEP), vont abolir le culte des ancêtres, interdire les cérémonies rituelles et festives en relation avec ces derniers, et traduire la Bible dans les langues locales. Pour ce faire, ils reprennent les termes traditionnels afin de désigner la bénédiction d'Abraham, de Jacob ou de Jésus, en en faisant évoluer le sens vers l'acception biblique par le biais de l'enseignement catéchétique.

Il n'empêche qu'une conception préchrétienne de la bénédiction reste prégnante dans ces événements quasi-quotidiens que l'on appelle aujourd'hui en français : « *faire la coutume* ». Il s'agit d'une pratique à la fois très codifiée et ouverte à l'improvisation, mise en œuvre dans toute occasion de rencontre : visite, collaboration, inauguration, mariage, décès... Au nom du groupe de ceux

qui viennent de l'extérieur, écouté dans un silence quasiment religieux, un porte-parole s'excuse tout d'abord d'endosser ce rôle, s'assure auprès des siens de leur accord, s'adresse avec une humilité manifeste au plus ancien des habitants du lieu, et « donne un geste » en offrant quelques biens symboliques (tissu, tabac, billets de banque...). Le porte-parole du groupe résidant lui répond alors sous forme d'un long discours, assez emphatique, parfois chuchoté, parfois crié. Il mentionne l'humilité des hôtes et en conséquence ouvre le chemin qui leur permet d'entrer. Implicitement ou explicitement, les ancêtres qui vivent ici accordent leur bénédiction pour la rencontre qui s'inaugure.

Cette bénédiction s'inscrit dans un cadre véritablement cosmique : la terre que l'on foule en pénétrant dans une tribu est toujours considérée comme constituant le sang des ancêtres, et la transgression des codes rituels serait interprétée comme une source de malédiction. Plusieurs accidents survenus en mer ou sur la plage de la part de touristes négligents ont été attribués au non-respect de cette procédure coutumière. La bénédiction est donc ici comprise comme une garantie de maintien de l'ordre du monde, qui correspond à ce que Claude Lévi-Strauss appelait « *l'efficacité symbolique* »⁸⁾. Le geste et la

8) L'efficacité symbolique n'est pas une efficacité technique, mais une efficacité réelle liée à (et conditionnée par) la croyance de ceux auxquels elle s'applique : cf. Claude Lévi-Strauss, « L'efficacité symbolique », in *Anthropologie structurale* (1958), Paris, Plon, 1974, p. 205-226. Voir aussi annexe 2.

parole tracent là un chemin d'alliance entre les personnes et entre les groupes. Ils structurent les appartenances,

créent ou affermissent les liens, et « disent du bien » des uns et des autres.

4 • Le sens des bénédictions profanes ou non-chrétiennes

Si la bénédiction n'est donc pas une prérogative judéo-chrétienne, si par-delà l'immense diversité des modalités et des interprétations, elle s'impose comme une pratique universelle, quel en serait le sens invariant ? Sommes-nous en mesure d'identifier quelques lignes de force qui se retrouvent dans toutes les cultures, ainsi que dans les formes profanes de bénédiction en régime de sécularisation ? **Trois pistes se dégagent : faire du lien, différencier, et prendre soin.**

a) *Faire du lien*

Pratiquer les mots, les expressions et les gestes qui lient et relient les personnes, comme « Bonjour... Bonne journée... », peut être considéré comme un signe de présence « Autre » entre soi et l'autre ou les autres : un signe de bénédiction.

Que peuvent alors dire ces mots de bénédiction ? Ils se réjouissent, disent avec joie la journée qui vient en la qualifiant de manière positive. Ils indiquent la qualité d'un regard porté sur ce nouveau jour. Ils participent aussi à la création d'un lien symbolique ou d'une relation interhumaine entre soi et l'autre en indiquant que l'autre est ici perçu comme un être humain, comme soi ou à son image. Ils signifient que l'humanité de l'autre a besoin d'être renforcée, et chaque jour actualisée par des paroles. Ils

participent enfin à l'accueil des autres dans un groupe ou une communauté humaine à condition que ces mots et expressions soient « habités » ou portés par un désir d'être avec les autres. Bénir, c'est habiter sa parole. Nous avons tous l'expérience de ces moments fugaces, rares parfois où nous avons croisé une personne dans la rue, inconnue de nous, et avec laquelle s'est échangé un regard, un sourire, un mot, parfois une émotion à propos du spectacle qui s'offre à nous à ce moment-là comme un lever de soleil, une lumière particulière sur les maisons, etc.

b) *Différencier*

Nous employons des mots et expressions qui qualifient un moment, une personne, une relation, comme : « Quelle joie de te/vous voir ! Allez-vous bien ? Quelle belle journée passée ensemble ! À bientôt ! Au plaisir de se revoir... »

Ces phrases distinguent, différencient lieux, personnes, moments qui acquièrent ainsi des couleurs, des mélodies ou des saveurs différentes, et permettent à ceux qui les prononcent et les reçoivent de se sentir reconnus chacun comme un être unique, mis à part... Elles différencient également cet être humain des autres créatures, car c'est à lui seul et pas aux choses qui nous environnent que s'adresse le bonjour quotidien.

Ces mots et expressions, qui appellent des réponses en retour de la part de celui qui les reçoit : « Merci, je suis aussi heureux de te revoir ! Quel bon moment nous avons passé ensemble, etc. », placent les personnes en présence dans une situation d'auteurs. Chacun est porteur d'une parole de bénédiction à l'égard de l'autre. Aucun n'est seulement « objet » dans la relation : objet de l'attention particulière de l'autre. Mais chacun y est « sujet », acteur d'une partition qui se joue à plusieurs et dans laquelle chacun s'implique, se donne et reçoit dans un mouvement quasi simultané.

Ces paroles échangées dans le quotidien de nos vies, ne sont pas prononcées à tout moment dans la journée, mais plus particulièrement lors de certains d'entre eux : rencontre avec l'autre, à l'heure du repas... Cela ne signifie-t-il pas que toutes les dimensions de l'existence ne sont pas des sujets à bénédictions ? La bénédiction n'est-elle pas comme le sel dans les aliments : tous les aliments ne pouvant être salés ? Ou bien faut-il apprendre à accueillir chaque moment de nos vies comme une bénédiction ?

c) Prendre soin

Ces paroles accueillent, disent du bien, prennent soin, soutiennent... Elles permettent de porter un regard sur l'autre (et par retour sur soi) qui soit bienveillant, joyeux, vivifiant, soutenant, etc. Elles font du bien à l'autre et en retour du bien à soi-même. Elles construisent un rapport à l'autre basé sur la vie, car l'attitude et les regards qui accompagnent ces

paroles sont vivants et non mortifères. Ainsi un regard qui croit en l'autre peut être porteur de vie, tandis qu'un regard qui disqualifie ou méprise l'autre peut être porteur de destruction, voire de mort.

Ces paroles de bénédictions profanes ont des fonctions de soutien, de portage, d'étayage symbolique, qui entretiennent et nourrissent l'élan vital nécessaire à chacun pour vivre, s'adapter, entreprendre... Lorsque ces paroles ne sont pas données en son nom propre, mais par le truchement ou au nom de Dieu, elles participent de l'écart nécessaire à créer et à faire vivre entre soi et l'autre pour ne pas s'enfermer ensemble dans la confusion de la relation fusionnelle (dépendance) ou dans l'indifférence de l'absence de relation (sentiment d'abandon).

Après ce premier parcours, nous sommes à présent en mesure d'entrer dans une perspective plus explicitement chrétienne, à travers une approche biblique, une approche théologique, et une approche ecclésiale. Nous pourrions ainsi discerner ce qui fait la singularité irréductible de la bénédiction chrétienne. Mais nous pouvons d'emblée souligner que, pour que les paroles que nous venons d'évoquer aient une certaine efficacité dans nos vies, il est nécessaire :

- d'être sensible à la parole qui fait et donne sens à la vie, et de croire que la parole peut être efficace ou permet de changer et de faire changer quelqu'un ;

- d'avoir confiance en celui qui énonce la bénédiction ;
 - de maintenir une posture d'ouverture envers la vie, qui participe à la construction de l'estime de soi, et rappelle la valeur inconditionnelle accordée à ce que chacun est ;
 - de concevoir ma propre identité comme étant relationnelle, d'ad-
- mettre qu'elle repose sur des rencontres, des relations, et donc des paroles ;
- et, par voie de conséquence, y compris sans en avoir une claire conscience, de se laisser porter par ces paroles vers la mise en présence d'un tiers (que les chrétiens nomment Dieu).

5 • Questions pour aller plus loin

- Ai-je des exemples de bénédictions religieuses dans un contexte non-chrétien ?
- Ai-je des exemples de bénédictions profanes que j'observe autour de moi ou que je pratique moi-même ?
- Les trois orientations de sens que nous avons mentionnées (faire du lien, différencier, prendre soin) se retrouvent-elles dans ces exemples ?
- Est-il nécessaire de différencier pour faire du lien ?
- Voyez-vous d'autres invariants communs à toutes les formes de bénédiction ?
- En quoi me semble résider la spécificité de la bénédiction chrétienne ?

Chapitre 3

Bénir : un itinéraire biblique

Résumé

L'itinéraire proposé repose sur l'événement fondateur qu'est la mort et la résurrection de Jésus (Luc 24.25-27). Jésus est la bénédiction première de Dieu pour les hommes. En face de la loi qui résonne subjectivement comme malédiction, la « parole de la croix » se fait bénédiction (Ga 3.13-14). Interroger la Bible sur la bénédiction, c'est donc voir comment la parole de la croix met aujourd'hui l'Église au bénéfice de la bénédiction divine et la fait ainsi devenir elle-même bénédiction pour le monde.

L'histoire des patriarches (Gn 12-50) indique quelques caractéristiques de cette bénédiction :

- liée à l'appel, la promesse de la bénédiction est pour Abraham la parole qui le fait mourir à son ancienne vie et marcher sur un chemin nouveau, un chemin de vérité ;
- c'est à travers le récit des ambiguïtés humaines que se raconte la fidélité de Dieu à sa promesse ;
- en bénissant Jacob (Gn 32-33), Dieu lui dit la vérité de sa vie (« Israël ») et de sa relation avec lui (le Dieu qui se laisse vaincre) ;
- à chaque génération, la bénédiction divine vient retourner les malédictions dans lesquelles se débattent les patriarches.

On retrouve ces caractéristiques par exemple dans l'évangile de Luc.

Le père de la parabole (Luc 15.11-32) bénit ses deux fils en s'approchant d'eux. Il les libère ainsi de l'illusion mortelle qui les habite : celle de construire eux-mêmes leur bonheur.

Le bonheur véritable est en effet donné dans l'écoute confiante de la parole qui l'annonce, du Dieu qui s'approche pour dire les béatitudes : « heureux ceux qui ne peuvent se rendre heureux eux-mêmes, car ils attendent et reçoivent le bonheur de celui qui seul en est la source. » (Luc 6.17-36)

Introduction

Dans une perspective protestante, un débat synodal sur la bénédiction ne peut se passer de la réflexion à partir des Écritures, « *norme de la foi et de la vie chrétienne* » comme disaient les anciens. La Bible n'est toutefois pas un code de loi qu'il suffirait d'appliquer à la lettre parce qu'il s'imposerait à tous de la même manière. C'est pourquoi l'auteur de ces lignes précise dans un premier temps en quoi le texte biblique est pour lui normatif : en ce qu'il renvoie à l'Évangile de Jésus-Christ. À partir de cette

perspective est alors proposé un itinéraire à travers quelques textes de l'Ancien et du Nouveau Testament où la notion de bénédiction paraît centrale ⁽¹⁾. Les quelques questions et itinéraires alternatifs en fin de parcours sont à prendre comme autant de pistes de réflexion.

On trouvera en annexe deux panoramas sur la thématique de la bénédiction respectivement dans l'Ancien et le Nouveau Testament (**annexes 3.1 et 3.2**)

1 • L'usage de la Bible proposé ici

1.1 Le centre de la Bible

Jésus-Christ : bénédiction de Dieu

La lecture de la Bible proposée ici repose sur l'événement fondateur qu'est la mort et la résurrection de Jésus (Lc 24.25-27). Il est Évangile, car il renouvelle, pour mon bonheur, ma compréhension de Dieu, du monde et de mon existence. En Christ crucifié et ressuscité, Dieu m'arrache à la mort d'une existence fondée sur moi-même, et me donne la vie véritable, fondée sur la certitude de son amour (Jn 3.16). Le monde devient ainsi pour moi création de Dieu. Jésus-Christ est donc la bénédiction première, parole de vie. En tant que parole, elle demande d'être accueillie dans la foi, confiance sans cesse renouvelée par l'écoute constante.

Assumer une lecture chrétienne de la Bible

En interrogeant la Bible sur la bénédiction, nous assumons ce fon-

dement herméneutique ⁽²⁾. En effet, la Bible ne constitue pas un ensemble de « données brutes » que chacun pourrait interpréter « à sa guise » ou « objectivement ».

Les données brutes, la liberté de l'interprétation et l'objectivité sont trois illusions desquelles sont revenus les spécialistes des textes, dont les exégètes bibliques : au moment où il aborde un texte, le lecteur est toujours pris dans une précompréhension de ce qu'il va lire, et le texte qu'il a devant lui est toujours lui aussi le résultat d'une histoire complexe et de choix interprétatifs.

1) Le lecteur trouvera avantage à se reporter aux passages bibliques commentés.

2) L'herméneutique est la réflexion sur les principes et les conditions d'interprétation. De *Hermès*, divinité grecque des voyageurs et messager des dieux.

1.2 Les Écritures comme loi et Évangile

La bénédiction : arrachement à la malédiction

Lire la Bible ainsi, c'est se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu révélée en Jésus-Christ et, ce faisant, être associé à la mort et à la résurrection de Jésus, qui deviennent miennes. Cette union au Christ mort et ressuscité s'effectue, au niveau de la lecture, en ce que les Écritures font pour le lecteur tour à tour « loi » et « Évangile ». Comme loi, elles disent, du côté de l'homme, l'impossible d'un salut⁽³⁾ qui ne serait qu'une projection de ses fantasmes de plénitude. Comme Évangile, elles disent, du côté de Dieu, le salut réalisé en Christ crucifié⁽⁴⁾. Désormais, Dieu est Emmanuel, avec toi dans ta finitude⁽⁵⁾. En face de la loi qui résonne subjectivement comme malédiction, la « parole de la croix » se fait ainsi, tout aussi subjectivement, bénédiction : *Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous – car il est écrit : « Maudit est quiconque est pendu au bois » – afin que la bénédiction d'Abraham arrive aux nations en Jésus-Christ, et que nous recevions*

par la foi l'Esprit qui avait été promis (Ga 3. 13, 14)

Lire la Bible pour vivre de l'Évangile

Ainsi, l'objectif premier de la Bible lue chrétiennement est de faire passer le lecteur d'une existence comprise subjectivement comme une malédiction dont il faudrait s'extirper, à la bénédiction offerte par la grâce de Dieu, de la mort en lui-même à la vie en Christ. La Bible ne se réduit pas à une norme de conduite. Plus précisément : ce n'est pas en lisant la Bible comme une loi que le chrétien ou l'Église y conforment leur conduite, mais par une écoute constamment renouvelée de la parole de salut qu'elle véhicule. Il s'agit donc moins de repérer dans les Écritures les usages des anciens pour essayer de les reproduire sous prétexte de fidélité à la Bible, ou de s'en distinguer sous prétexte de distance historique, que de voir comment la parole de la croix (Jésus mort et ressuscité) met aujourd'hui l'Église au bénéfice de l'antique bénédiction, et la fait ainsi devenir elle-même bénédiction pour le monde : comment la bénédiction de Dieu instaure et accompagne une relation nouvelle avec les humains et entre eux.

2 • Un itinéraire

2.1 La bénédiction d'Abraham et de ses fils, ou l'histoire de la fidélité de Dieu

La bénédiction d'Abraham et le salut par la foi selon Paul

Notre voyage commence avec Paul, lecteur des Écritures. Dans le texte cité plus haut (Ga 3.13-14)

l'apôtre convoque la bénédiction d'Abraham à l'appui de l'affirmation du salut par la foi, contre le salut par

3) Le mot « salut » désigne ici l'objet ultime de la quête humaine.

4) Cf. « Cela [être sauvé] est impossible aux hommes, mais non à Dieu : car tout est possible à Dieu. » (Mc 10/27 et //).

5) Mt 1/20-23.

les œuvres de la loi⁶⁾. En effet, ces deux modes de relation à Dieu sont incompatibles : confiance en Dieu ou confiance en ses propres œuvres. À la lumière du Christ, cette dernière voie apparaît comme une impasse, et la loi qui exige ces œuvres comme une malédiction, si je prétends y construire mon salut.

Mais si Paul, le juif, peut parler ainsi, c'est parce que cela lui a été révélé dans la rencontre du Christ de Dieu crucifié. La croix lui a permis de relire la bénédiction d'Abraham d'une toute autre perspective que celle qui était la sienne.

La bénédiction : une promesse

Si l'apôtre parle de l'accomplissement, en Christ crucifié (Ga 3.1), de la bénédiction d'Abraham, c'est pour deux raisons :

- Cette bénédiction est une promesse, toujours exprimée au futur : « *Je te bénirai... toutes les nations seront bénies en toi* » (Gn 12.2,3 ; 17.16 ; 22.17,18)⁷⁾.

- La bénédiction d'Abraham vient dans un contexte d'arrachement. Liée à l'appel, elle est la parole qui le fait mourir à son ancienne vie et marcher sur un chemin nouveau, un chemin de vérité : « *Va pour toi !* » (Gn 12.1) Il s'agit de quitter sa terre et sa famille⁸⁾ pour vivre d'une promesse. Échanger un « tiens » contre un « tu l'auras » ! Folie dont Paul reconnaît la sagesse en Christ crucifié : c'est dans l'échec de la croix que retentit la

promesse, la bénédiction, l'affirmation de la bienveillance divine, qui s'étend à toutes les nations.

Une histoire sans idéalisme

Suit le récit de la fidélité de Dieu malgré les infidélités humaines. Maintes fois, Abraham et ses descendants s'appuient sur leur propre intelligence des situations, plutôt que sur la promesse divine. On applique alors parfois un jugement moral sur le récit : « si Abraham avait fait plus confiance à Dieu... ».

Or le témoignage de la fidélité divine ne se donne pas ailleurs que dans celui des ambiguïtés humaines. Il n'y a pas d'autre histoire que celle qui est racontée. C'est même une constante du récit, que la bénédiction divine soit attestée précisément au cœur des ambiguïtés, non pour les valider ou les faire perdurer, mais pour en arracher toujours à nouveau ceux qui en sont prisonniers. L'exemple de la bénédiction d'Israël est parlant.

La bénédiction d'Israël : le combat de la foi (Gn 32)⁹⁾

C'est l'impasse au bout d'un chemin dont la logique est inscrite à même le nom de Jacob : « le supplan- teur ». Il lutte contre la malédiction

7) À l'inaccompli en hébreu, au futur dans la LXX. La seule occurrence du verbe « bénir » à l'accompli (ou aoriste dans la LXX) dans ce contexte concerne la bénédiction d'Ismaël (17/20 : « je l'ai béni »).

8) La formulation du v. 1 insiste sur cette rupture.

9) Pour bien comprendre l'enjeu narratif de l'épisode, il convient de lire les chapitres 27 à 31.

6) Pour comprendre l'argumentation de Paul, un exercice consiste à lire d'un bout à l'autre l'épître aux Galates !

sur son existence,⁽¹⁰⁾ dont la menace est portée successivement par les figures d'un « homme » (v. 25) de « Dieu » (v. 31, 33), des deux (v. 29) ou d'Ésaü lui-même (32.12 ; 33.10). Il vit d'ailleurs ce que vécut Ésaü par sa faute (27. 30-40). La bénédiction consiste en un dialogue de vérité (« quel est ton nom ? ») qui fait sortir Jacob de la nuit en lui donnant un nom nouveau. « Israël », c'est « Jacob » porté au bout de sa logique : il supplante non seulement des hommes mais aussi Dieu lui-même !⁽¹¹⁾

Ce faisant, le Dieu des pères (Gn 27.20 ; 28.21 ; 31. 5,42 ; 32.10), celui de la promesse, certes, mais aussi de la menace sur celui qui a trompé son père, son frère et son oncle, délaisse l'inquiétante ambivalence où le consignait Jacob. Il se révèle à Israël comme Emmanuel : avec lui, se dépouillant des attributs divins (puisqu'un « dieu » ne peut être « vaincu » !), et devient de manière univoque le Dieu de la promesse qui l'a toujours accompagné (27.27-29 ; 28.3,4,13,15 ; 31.3), mais que Jacob fait désormais sienne. De fait, le lendemain, la vérité d'un Ésaü ému jusqu'aux larmes des retrouvailles (Gn 33.4) se substitue à l'image mensongère qui hantait Jacob : celle d'un

chef de guerre venu exterminer « la mère et l'enfant » (Gn 32.12).

La suite du récit montre qu'à chaque génération, la promesse et la bénédiction divine doivent être arrachées à nouveau à la gangue des malédictions dans lesquelles se débattent les patriarches, et cela au prix de la confiance en une parole que rien d'autre qu'elle-même ne vient a priori prouver, mais qu'il faut éprouver par sa prise au sérieux, dans le renoncement au fantasme de toute puissance : suite à ce combat nocturne, Jacob reste boiteux (32.31,32).

2.2 Bénédiction et vérité : le père qui bénit ses deux fils (Lc 15.11-32)

Un écho à l'histoire des patriarches

La parabole dite du « fils prodigue » (Lc 15.11-32) présente quelques analogies avec l'histoire des patriarches. Le désir du cadet se manifeste, comme celui de Jacob, dans la répétition d'un mouvement d'accaparement : son héritage (12,13a), la jouissance (13b), les caroubes (16), le pain (17). En arrière-plan se tient le fils aîné qui, comme Esau, s'estime lésé et exprime son hostilité. Enfin, le père, comme Isaac, est témoin et acteur « malgré lui » de cet antagonisme.

La bénédiction désigne la vérité là où la morale entend un mensonge

Prenant appui sur le « étant venu en lui-même » (17a), on fait souvent du cadet un exemple de repentir dans le sens d'un profond changement intérieur. Or ses réflexions disent l'in-

10) L'ambivalence entre malédiction et bénédiction est énoncée dès les premières paroles de Jacob (Gn 27/11-12).

11) Si l'adversaire a estropié Jacob, pourquoi le supplie-t-il de le laisser partir ? Quelle que soit l'explication historico-critique de cette étrangeté, le résultat, dans le récit, semble indiquer que la notion de « vainqueur » ne s'inscrit plus dans l'habituelle logique de compétition : qui est le vaincu ici ?

verse : comme au début, il est principalement préoccupé des moyens de se remplir. Derrière ses accents pieux, le scénario qu'il construit (18,19) n'a d'autre visée que d'obtenir le « *pain en abondance* » des ouvriers (17b).

Mais comme Jacob, une expérience de vérité l'arrête (20-24)⁽¹²⁾. Lui coupant la parole (22), le père choisit de le bénir, c'est-à-dire de dire la vérité bonne de sa vie, là précisément où réside l'ambiguïté : il qualifie ce retour stratégique de changement fondamental (résurrection). Ce faisant, il met un terme au projet du fils en le faisant aboutir au-delà de toute mesure : ce n'est pas du pain qu'il reçoit, mais le veau gras !

La bénédiction guérit le scandale par la vérité

Cela scandalise l'aîné (25-30). Celui-ci sert souvent de contre-exemple : le « propre juste », qui n'a rien compris à l'amour du père. Or, on n'en sait rien : la parabole le laisse hors champ jusqu'à son retour... des champs ! Ce sont les bruits de la fête qui déclenchent sa colère et son refus d'entrer (25-28a). Une attitude à laquelle le père répond par un geste de rapprochement (il sort) et un appel insistant (28b)⁽¹³⁾, qui suscitent les paroles du fils (29-30).

Loin du discours stratégique du cadet, l'aîné semble enfin exprimer sa vérité subjective. Les moralistes s'empressent d'y diagnostiquer l'hypocrisie dans laquelle il aurait vécu

12) Notons une réminiscence des retrouvailles entre Ésaü et Jacob : comparer Lc 15.20 et Gn 33.4.

jusqu'ici ! Le père ne lui fait pas ce procès. Il parle au présent⁽¹⁴⁾, et ses paroles sonnent là encore comme une bénédiction qui dit simplement la vérité de la vie de son interlocuteur : « *Fils, tu es toujours avec moi et tout ce qui est mien est tien.* » (31) Mais la vérité de cette relation filiale ne peut faire l'impasse sur la vérité du tiers, du frère (32).

Pour l'un comme pour l'autre fils, la bénédiction est un appel à entrer dans une relation de confiance avec le père. Cela implique le deuil d'un droit objectif à la récompense de leurs œuvres (le salaire de l'ouvrier, le chevreau pour services rendus). Réciproquement, ce deuil n'est possible que conjugué à la confiance en la bénédiction paternelle⁽¹⁵⁾. Mais cela signifie un deuil plus difficile encore : accepter que la vérité de ma vie réside dans la parole d'un Autre.

2.3 Bénédiction et malédiction (Lc 6.17-36)

La bénédiction : une parole qui fait limite

Il est cependant impossible de faire de l'Évangile une bénédiction universelle et utopique, qui serait d'ailleurs l'inverse d'une parole⁽¹⁶⁾. Car

13) Le verbe parakaleô (28b) que l'on traduit aussi par « exhorter », « encourager », « consoler »... est ici à l'imparfait et sans objet indirect. Il désigne le désir du père qui le porte vers son fils : « ... il l'encourageait. ».

14) En grec, le présent couvre un champ de significations analogue à celui qu'il a en français.

15) « Tout est à vous, et vous êtes à Christ, et Christ est à Dieu. » (1 Co 3.23).

le propre de la parole est de faire coupure, tracer des limites. Elle travaille par différences. Or la bénédiction est avant tout parole. Elle établit de fait une distinction entre ce qui est béni et ce qui ne l'est pas. Les deux récits de la création l'indiquent fortement : la création comme différenciation dans le premier récit ; la parole qui trace la limite, l'interdit, dans le deuxième récit, la transgression de l'interdit entraînant la malédiction (Gn 3.14-19).

Si les deux fils de la parabole sont chacun destinataires d'une bénédiction, c'est dans le cadre d'une relation qui s'est établie concrètement par un double mouvement géographique (le leur et celui du père : Lc 15.20, 28), qui les place sur le seuil de la maison paternelle. C'est là que résonnent les paroles bienfaitrices, et non pas dans leurs champs respectifs (v. 15, 25) où ils sont seuls. Autrement dit, l'existence même de la bénédiction suppose la possibilité d'un espace de non-bénédiction, voire de malédiction. La manière dont Luc présente les béatitudes est significative à cet égard.

Béatitudes et malédictions (Lc 6.17-36) ⁽¹⁷⁾

Le discours est en effet placé dans le cadre d'une rencontre. Au mouvement de Jésus qui descend de la montagne (17a) correspond celui des foules venues de tout le pays « pour l'entendre et être guéris de leurs maladies » (18). Les béatitudes sont adressées à ces « pauvres » auxquels les disciples sont mélangés (17b, 20) et se distinguent de la version de Matthieu :

- les béatitudes « éthiques » de Matthieu sont absentes (Mt 5.5,7-10)
- plusieurs béatitudes communes aux deux évangiles contiennent, chez Matthieu, des qualificatifs éthiques ou spirituels absents chez Luc (Mt 5.3,6)

Chez Matthieu, les béatitudes sont un enseignement éthique et spirituel aux disciples (Mt 5.1,2) ; chez Luc, elles sont un encouragement à ceux qui sont dans la détresse, répondant ainsi à l'attente des foules. Elles sont une force qui guérit (19).

Mais Luc y ajoute en miroir une série identique de malédictions (Lc 6.24-26)⁽¹⁸⁾. L'ensemble est typique du discours de renversement dont Luc est coutumier⁽¹⁹⁾. Il serait cependant caricatural de le réduire à une sorte de manifeste révolutionnaire. L'évangéliste veut en fait remplacer une illu-

16) « Plus la peine de se fatiguer. Le Bien est la réponse anticipée à toutes les questions qu'on ne se pose plus. Des bénédictions pleuvent de partout. Les dieux sont tombés sur la Terre. » Philippe Muray, « L'Empire du Bien » in *Essais*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, p. 7-76, ici p. 17.

17) On mesurera les particularités lucaniennes en comparant avec Mt 5.1-13. L'histoire de la rédaction de ces textes est discutée, mais il n'est pas utile d'y entrer pour notre propos.

18) Certains hésitent à les désigner ainsi, prétextant l'impossibilité pour Jésus de « maudire ». Cette prévention ressortit à une image taillée moraliste de Jésus. Pour notre part, nous préférons appeler un chat un chat.

19) Par exemple 1.46-55 ; 14.8-11 ; 16.19-31 ; 18.9-14.

sion de plénitude par la confiance en la promesse ⁽²⁰⁾. La richesse (24), le contentement (25a), la joie (25b), le miroir flatteur des autres (26) ⁽²¹⁾ peuvent être vécus comme comblement mensonger du manque : « *vous avez votre consolation* » ⁽²²⁾. La bénédiction (et les béatitudes en sont) comme promesse vient se loger au lieu du manque : une autre manière de dire la foi. La posture existentielle qui nie le manque est incompatible avec la foi, parce qu'elle la rend impossible. Nous ne sommes pas loin de nos constatations sur la bénédiction d'Abraham.

Du mensonge à soi-même à la confiance dans la vérité de la bénédiction

Luc ne fait pas de catégories préalables : les « pauvres » et les « riches » ne sont pas des catégories sociales, mais deux manières possibles d'écouter ou de faire la sourde oreille à l'appel de l'Évangile. La prédication de Jésus pose à l'auditeur la question de sa foi et de son incrédulité : compte-t-il sur la bonté de Dieu

ou sur sa propre justice ? Ce n'est pas dans l'introspection qu'il trouvera la réponse, sauf à se mentir à lui-même. À l'instar des fils de la parabole, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, il s'agit donc de prendre au mot la bénédiction qui vient de l'Autre.

De fait, un nouveau « mais » ⁽²³⁾ réoriente le discours, dans lequel Jésus introduit explicitement l'importance de la relation qui se joue entre lui et ses auditeurs (et donc le lecteur). L'écoute personnelle ⁽²⁴⁾ est la condition nécessaire et suffisante pour que la situation présente soit placée entièrement sous la bénédiction. À partir du moment où, conscient de mon manque, j'écoute la parole de Christ, ma vie entière est placée sous la bénédiction. Celle-ci doit alors déborder vers ceux qui « maudissent » (27-36), à l'instar de la bonté de Dieu qui s'étend à tous : « Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux. » (36) La bénédiction est alors le témoignage du « pauvre » auquel il est fait miséricorde.

Pour conclure... en attendant !

Les textes bibliques témoignent des usages religieux dans les milieux où ils ont vu le jour. Ni les patriarches ni les disciples de Jésus, ni Jésus lui-même, « n'inventent » des bénédic-

tions. Ils reçoivent les gestes de leurs traditions. Ces traditions sont cependant réorientées au service de récits et de discours qui témoignent de l'Évangile, « bon message ». Dans ce cadre, les bénédications prennent un relief particulier, comme nous venons de le constater à propos de quelques textes.

20) Chez Luc, les « justes » sont toujours dans l'attente.

21) Et l'on peut étendre la liste à tout ce par quoi l'être humain essaye de façonner sa propre image : religions, travail, morales, loisirs, engagements de toutes sortes etc. Le mensonge existentiel prend autant de formes que l'activité humaine.

22) Cf. tout le ch. 14 de Luc.

23) Après celui qui introduit les malédictions.

24) Indiquée par le « je », le « vous » et le verbe « écouter » (27)

Le Dieu qui bénit « fait avec » les tortueux détours des humains, leurs hésitations et contradictions. « Faire avec », cela veut dire les accompagner, être « Dieu avec nous », jusque sur la croix et dans l'enfer de l'existence (Ep 4.9 ; Rm 4.4-11), pour nous en arracher (Ac 3.26).

La « parole de la croix » ⁽²⁵⁾ évite en effet à la bonté de Dieu d'être une pétition de principe qui s'opposerait en pure théorie à sa sévérité :

- le père de la parabole se laisse dépouiller, symboliquement mettre à mort par ses fils, car c'est à ce prix que peut – peut-être – devenir vérité, pour eux, sa bénédiction ;
- le Dieu contre lequel lutte Jacob est celui qui se rend, abandonnant l'image que le patriarche avait forgée de lui ;
- le Dieu des béatitudes se réduit à la promesse paradoxale qui retentit au cœur de la pauvreté, des larmes, de la faim, des quolibets et de la haine.

La bénédiction fait ainsi rupture avec toute tentative humaine de la maîtriser, de la mouler dans une image de Dieu taillée par nos idéologies (nos idolâtries), que celles-ci posent les conditions d'un Dieu juge ou la surabondance d'un Dieu bon. Car la bénédiction implique le dévoilement, par la parole de la croix, du « regard en biais », c'est-à-dire du mensonge de celui-là même qui la demande et de celui qui prétend la gérer :

- la bénédiction implique, pour Jacob, l'aveu de son nom et la réception d'un nom nouveau ;
- elle implique, pour chacun des fils, de renoncer à sa propre parole pour accueillir celle du Père, c'est-à-dire le Fils ;
- elle implique, pour celui qui « sait », le riche, d'être dépouillé de son savoir et de s'attendre à la miséricorde divine.

Ainsi, la bénédiction déplace son destinataire de la mort qui prend les atours de la vie, vers la vie qui est arrachée à la mort.

Pour aller plus loin

Quelques questions

1. Quelle place tient la Bible dans ma réflexion sur un sujet comme la bénédiction tel qu'il se pose actuellement à l'Église ?

2. L'herméneutique (l'ensemble des principes d'interprétation) mise en œuvre dans les pages qui précèdent est centrée sur le chapitre 3 des Galates, qui lui sert de fondement.

D'autres points d'appui sont sans doute possibles. Lesquels et avec quelles implications ? Le lecteur pourra trouver des idées dans les propositions d'itinéraires alternatifs ci-dessous.

3. Comment puis-je me garder d'instrumentaliser la Bible au service de mes positions ? Inversement, com-

²⁵⁾ Cf. 1 Co 1-3.

ment puis-je être préservé d'une lecture de la Bible qui n'en retienne que son caractère pluriel et me laisse ainsi sans réponse ?

4. La Bible ne mentionne pas de bénédiction liturgique de mariage. Les textes habituellement invoqués sont Gn 1.28 et Gn 2.18-24, repris par Mc 10.1-9. Dans quelle mesure ces textes orientent-ils notre réflexion ?

5. Petit exercice : imaginer une suite à la parabole du père qui bénit ses deux fils : que fait l'aîné suite aux paroles du père ? Que font-ils chacun le lendemain matin ? Bref, en quoi cette bénédiction change-t-elle, ou pas, leur vie ?

Propositions d'itinéraires alternatifs

1. Deux récits d'origine : Genèse 1-4 et Genèse 9

Les deux récits de la création suivis de ceux de la chute et du meurtre d'Abel sont riches de bénédictions... et de malédictions. De même, le chapitre inaugural de la création restaurée après le déluge parle de bénédiction... et de malédiction. Lire les deux textes en parallèle, en repérer les articulations communes et les différences.

2. Jacob témoin de la bénédiction : Genèse 48-50

Les derniers chapitres de la Genèse relatent la mort de Jacob et surtout la manière dont il bénit ses fils et deux de ses petits-fils. On y retrouvera quelques traits de sa biographie,

non seulement dans les bénédictions, mais aussi dans la manière dont leurs destinataires réagissent à sa mort.

3. La bénédiction d'Aaron : Nombres 6

Pourquoi ce texte a-t-il eu une telle fortune liturgique ? Que nous apprend-t-il sur la relation entre Dieu et son peuple ?

4. Une bénédiction substituée à une malédiction : Nombres 22-24

La bénédiction a-t-elle un effet magique ? Et au fait, ce texte veut-il répondre à cette question ? Repérer les articulations entre les personnages, les paroles échangées.

5. Des livres de bénédiction : le Deutéronome et les Psaumes

Mis à part la Genèse, ces deux livres sont ceux où le verbe « bénir » apparaît le plus. À l'aide d'une concordance classer les occurrences selon différents paramètres : qui bénit ? Qui est bénit ? Quelle raison est donnée à la bénédiction ? Bénédiction et malédiction ? Bénédiction conditionnelle ou non ?

6. « Bénir » selon Paul

Paul n'emploie que cinq fois le verbe « bénir » : en plus de la référence des Galates citée plus haut (v. 9), en Rom 12.14 ; 1Co 4. 12 ; 10. 16 ; 14. 16. ⁽²⁶⁾ Repérer les contextes, en lien avec l'itinéraire proposé plus haut. On prêtera en particulier attention au fait que Rom 12/14 est la proposition principale d'une phrase

26) Il emploie (rarement) le substantif dans des sens divers et l'adjectif, selon l'usage juif, pour désigner Dieu.

qui commence par une série de participiales au v. 9.

7. Un chant de bénédiction : Éphésiens 1. 3-14

La gigantesque phrase que constituent ces versets est un hymne de bénédiction⁽²⁷⁾. Il renvoie au salut comme geste cosmique de Dieu réalisé en Christ et offert au croyant par l'Évangile. Comment dire cela aujourd'hui ?

8. Bénédiction et homosexualité

La Bible ne parle pas « d'homosexualité » au sens global dans lequel ce concept, né à la fin du XIX^e siècle, est compris aujourd'hui : un état symétrique et équivalant à « l'hétérosexualité », (concept lui-même forgé par la suite comme miroir du premier) et qui permet par exemple de parler de « couple homosexuel ». Quelques textes évoquent néanmoins des pratiques où entrent en jeu des rapports entre personnes de même sexe.

L'Ancien Testament condamne des pratiques sexuelles violentes (Gn 19.5 ; Jg 19.22), idolâtres (Dt 23.17ss) et confondant les genres (Lv 18.22 ; 20.13) ; Paul forge des néologismes pour désigner les « doux » et les « ceux qui couchent avec des hommes » (1Co 6.9), et décrit comme un symptôme, parmi d'autres, du péché (de la négation de Dieu), des passions et pratiques sexuelles qui intervertissent les genres. (Rm 1.27-31).

L'histoire de David et Jonathan (1S 18-20 ; 2S 1.26) est parfois invoquée pour légitimer « l'homosexualité ». Le texte ne permet pas de trancher selon

ce concept anachronique. Il indique toutefois que l'amour ne se laisse pas diviser en catégories exclusives⁽²⁸⁾. Remarquons que l'histoire (du moins pour ce qui concerne la proximité géographique entre les deux personnages) se termine par une bénédiction et une alliance qui place Dieu comme tiers : 1S 20.42.

Question : si Jonathan et David venaient aujourd'hui demander une bénédiction sur leur « amitié », que ferions-nous ?⁽²⁹⁾

Questions alternatives : peut-on bénir une relation qui ne soit pas (forcément) connotée sexuellement ? Ou : une relation non connotée sexuellement est-elle possible ?

27) On en trouvera une traduction mise en forme et des explications textuelles détaillées chez P. Bonnard, C. Masson, *L'épître de saint Paul aux Galates ; l'épître de saint Paul aux Éphésiens* (Commentaire du Nouveau Testament IX), Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1953, p. 141-151. Cf. aussi F. Vouga, *Une théologie du Nouveau Testament* (Le monde de la Bible 43), Genève: Labor et Fides, 2001, p. 258-260.

28) Cf. J.-D. Causse, *La haine et l'amour de Dieu*, Genève: Labor et Fides, 1999.

29) Le lecteur passera par-dessus le caractère anachronique de la question, qui n'a d'autre but que de faire réfléchir, à partir du récit aux notions d'admissible, d'inadmissible, et à la limite entre les deux : comment tout cela s'élabore-t-il ?

Chapitre 4

Bénir : une approche théologique

Résumé

La bénédiction spécifiquement chrétienne peut être, dans un premier temps, définie comme une reconnaissance, dans les trois sens de ce dernier terme : comme une identification (lorsque je redis le nom de celui qui a déjà une identité) ; comme l'attribution d'une valeur (lorsque je confère un grand prix à Dieu, ou à une personne, ou à une journée) ; et enfin comme une expression de gratitude (lorsque je suis reconnaissant, que nous rendons grâce parce qu'une grâce nous a été donnée).

Mais cette première définition de la bénédiction comme reconnaissance risque, par son ampleur, de se confondre avec la vie chrétienne elle-même. Or, tout n'est peut-être pas bénédiction. À cette conception hyper-extensive de la bénédiction s'oppose une conception, à l'inverse, hyper-restrictive, qui limite la bénédiction au bien que l'on dit de Dieu et des personnes humaines (indépendamment de leurs actes).

Entre ces deux excès, on peut comprendre la bénédiction comme protestation. La protestation, à la différence de la contestation (« contre ») et de l'attestation (« pour »), se dédouble en elle-même en une protestation « contre » et une protestation « pour ». Cette ambivalence permet de rendre compte de la dialectique entre le « Oui » de Dieu sur l'homme (son accueil de chacun est inconditionnel) et le « Non » de Dieu sur certaines de ses œuvres (son approbation est conditionnelle). Dire du bien « à quelqu'un » n'est pas dire du bien « de quelqu'un » ; et dire du bien « de quelqu'un » n'est pas forcément approuver ses actes.

Il importe donc de ne pas bénir sans discernement, d'autant que la bénédiction n'est pas exempte d'équivoques : la première équivoque est son caractère performatif (la bénédiction réalise par elle-même ce qu'elle annonce) ; la bénédiction peut alors être considérée, selon une pensée magique, comme une assurance tous risques. La seconde équivoque est le fantasme de toute-puissance qui nous incite à prendre la place de Dieu. Le garde-fou contre ces équivoques consiste peut-être à voir en Jésus-Christ la première bénédiction de Dieu pour l'humanité, qui nous appelle à sa suite à bénir.

Introduction

Même si, comme nous l'avons vu, l'on peut identifier nombre d'équivalents séculiers ou sécularisés (souhait, vœu, salut...), la bénédiction demeure, dans ses connotations générales comme dans son sens particulier, un concept

éminemment théologique. Nous cherchons ici à le cerner dans son enracinement spécifique, par une approche en trois étapes : la bénédiction comme reconnaissance, puis la bénédiction comme protestation, et enfin les équivoques de la bénédiction.

1 • La bénédiction comme reconnaissance

Paul Ricœur a nettement distingué (tout en les articulant étroitement) trois significations de la notion de « reconnaissance »⁽¹⁾ : a) l'identification, b) l'attribution d'une valeur, et c) l'expression de gratitude. Or, la bénédiction peut être comprise comme une reconnaissance selon chacune de ces trois acceptions.

a) Bénir, c'est d'abord identifier, « re-connaître » au sens propre, c'est-à-dire réitérer la connaissance : remettre un nom sur ce que l'on connaissait déjà. « Je t'ai déjà vu, je te reconnais ». En effet, selon la compréhension protestante, la Création n'est ni sacrée ou à sacraliser (à intégrer dans un ordre supérieur), ni mauvaise ou à fuir (à s'en dégager par une spiritualisation à outrance) : elle est à recevoir comme telle, à identifier comme notre lieu de vie, où Dieu nous a placés, que Dieu nous a donné⁽²⁾. « *Toute chose est envoyée au croyant "en bénédiction", même si*

c'est indirectement, au cœur de la vie profane et quotidienne », précise Pierre Gisel à ce propos⁽³⁾. C'est ainsi que le premier niveau de la bénédiction rejoint le premier niveau de la reconnaissance : il s'agit d'une identification de ce qui a déjà une identité, mais dont on a besoin de redire le nom, et ce faisant de rappeler le caractère donné et reçu. Il y a encore de cela dans les gestes effectués et les paroles prononcées lors de la bénédiction du baptême, puisque le nom du baptisé est rappelé, de même que la dimension offerte de la vie nouvelle qui s'ouvre à lui.

Plus largement, de nombreux événements de notre existence peuvent être accueillis comme des dons, et nommés comme des occasions de nous souvenir de notre Créateur. Faire ainsi mémoire de la source de notre vie, c'est déjà assumer le second sens de la reconnaissance, et donc de la bénédiction.

b) Car bénir, c'est aussi attribuer une valeur singulière à ce qui nous est donné. C'est donc « reconnaître », selon une acception moins

1) Cf. Paul Ricœur, *Parcours de la reconnaissance. Trois études*, Paris, Stock, 2004.

2) Cf. Pierre Gisel, « Bénédiction », in Pierre Gisel et Lucie Kaennel (dir.), *Encyclopédie du protestantisme*, Paris / Genève, Éditions du Cerf / Labor et Fides, 1995, p. 107 (cf. annexe 4. 1).

3) *Ibid.*

prosaïque que la première, qui consiste à conférer un grand prix à une personne : « Je te reconnais à ta juste valeur », c'est-à-dire : « Je t'apprécie ». « Béni sois-tu » signifie alors : « Je perçois tout ce en quoi ta présence enrichit ma vie », « Je discerne tous tes dons, tout ce qui t'est donné et que tu peux faire fructifier au bénéfice de tous ».

La bénédiction peut aussi être une manière de qualifier ce qui nous arrive, de reconnaître en cela une couleur, une saveur, une profondeur éminente. Bénir une journée consiste à reconnaître en elle l'intention de Dieu, et à s'en réjouir infiniment : « *C'est la journée que le Seigneur a faite, qu'elle soit pour nous un sujet d'allégresse et de joie !* »⁽⁴⁾ Ici la bénédiction est corrélée à la notion de Providence : elle revient à s'en remettre à Dieu pour habiter cette journée et lui donner un sens.

Comme nous l'avons vu, le simple mot : « Bonjour », signifie en réalité beaucoup plus qu'une simple formule de politesse ; il consiste à dire du bien de ce jour, à le qualifier, à l'orienter (c'est-à-dire à le diriger vers l'Orient, vers la source). Adresser un franc « bonjour » à quelqu'un, c'est lui rappeler que ce jour est unique, absolument singulier, irréductible à tout autre, car Dieu dans sa Providence en prend soin. Cette valorisation des personnes et des temps par le truchement de la bénédiction fait déjà signe vers le troisième sens de la reconnaissance : l'expression de la gratitude.

c) Bénir, c'est en effet « reconnaître » au sens d'« être reconnais-

sant », manifester notre reconnaissance. Le discernement des signes de la Providence dans nos vies nous conduit à exprimer notre gratitude envers l'auteur de toute chose. « Béni sois-tu » signifie alors : « Merci à toi pour celui (ou celle) que tu es », c'est-à-dire : « Merci à Dieu d'avoir fait de toi celle (ou celui) que tu es ». « Béni sois-tu » signifie donc : « Béni soit Dieu pour toi ».

Cette bénédiction comprise comme gratitude devrait être continuelle, puisque tout est grâce : loin de se cantonner à quelques paroles étroitement circonscrites, la bénédiction se verrait ainsi érigée en style de vie, en posture permanente de gratitude. Le simple fait de se lever le matin, d'être en vie et en bonne santé, d'être entouré de frères et de sœurs, de savoir compter sur un Dieu fidèle et plein de sollicitude : les sujets de bénédiction quotidienne ne manquent pas.

Comme le dit Jean Calvin, « *notre silence n'est pas sans ingratitude, si nous passons la moindre de ses grâces sans louange, vu que toutes les fois qu'il nous fait du bien, il nous donne matière de le bénir* »⁽⁵⁾. « Rendre grâce », au sens strict, implique qu'une grâce nous a été faite, et que nous la « rendons », non pas à l'identique, car nous en serions bien incapables, mais par la louange, qui est une reconnaissance au sens le

4) Psaume 118, 24.

5) Jean Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, Aix-en-Provence / Marne-la-Vallée, Éditions Kerygma / Éditions Farel, Livre III, chap. XX, §28, volume 2, p. 359.

plus fort du terme. Il en va de même avec l'expression : « rendre service », qui suppose qu'un service nous a été donné, et que nous « rendons » un peu de ce que nous avons reçu. La gratitude débouche d'ailleurs sur le service, comme le théologien Dietrich Bonhoeffer nous l'a rappelé : si la grâce n'est pas à bon marché, car elle a coûté à Dieu la vie de son Fils, le prix de la grâce nous propulse vers une vie de disciples ⁽⁶⁾. Vivre « en bénédic-

tion », c'est traduire notre gratitude permanente en actes d'obéissance. Ainsi la bénédiction comme gratitude est-elle aussi une bénédiction comme service : elle n'est pas seulement une bénédiction « à cause de », mais aussi une bénédiction « en vue de ». À cause de l'amour de Dieu, et en vue d'une nouvelle Création. Pour le dire en une formule qui est aussi un clin d'œil : le service est compris dans le prix de la grâce.

2 • La bénédiction comme protestation

a) Entre conceptions hyper-extensive et hyper-restrictive de la bénédiction

Le risque inhérent à une compréhension de la bénédiction comme reconnaissance, on le perçoit bien à présent, c'est de confondre la bénédiction avec la vie chrétienne elle-même.

Les trois acceptions de la « reconnaissance » constituent en effet un schéma en cercles concentriques, la seconde englobant la première et la troisième englobant les deux autres : si bénir, c'est exprimer notre gratitude, celle-ci s'appuie sur la valeur conférée à ce qui nous est donné, et cette attribution de valeur implique une identification préalable. Ainsi toutes les dimensions de l'existence sont-elles sujettes à bénédiction.

C'est là une définition hyper-extensive de la bénédiction, qui pourrait nous conduire à quelques confusions. Car si tout est bénédiction, le concept tend à se dissoudre. Qu'est-ce qui spécifie, dans ce cas, la

pratique de la bénédiction parmi toutes les façons d'être chrétien ?

Mais le plus grand danger que l'on court en avalisant une conception aussi large de la bénédiction paraît résider dans la caution que l'on risque alors d'apporter à toutes les œuvres humaines. Or, certaines sont contestables, et doivent être contestées. Au cours de l'histoire, a-t-on eu raison de bénir les canons et les banques, ou simplement les anciens sites païens pour en faire des lieux de culte consacrés au vrai Dieu ? Quels sont les seuils à ne pas franchir pour maintenir la bénédiction dans un cadre structurant, conforme à la vocation chrétienne ?

En régime protestant, certaines traditions ont péché par l'excès inverse : à cette conception hyper-extensive de la bénédiction, on a

6) Cf. Dietrich Bonhoeffer, *Vivre en disciple. Le prix de la grâce*, Genève, Labor et Fides (coll. Œuvres de Dietrich Bonhoeffer n°4), 2009.

opposé une conception hyper-restrictive, qui réservait la bénédiction à Dieu seul et aux hommes, et s'interdisait par exemple de bénir les animaux, et les éléments du repas. La formule suivante : « Béni soit Dieu pour le repas » semblait plus orthodoxe que celle-ci : « Seigneur, bénis notre repas ». Dans le récit de la multiplication des pains et des poissons, Jésus bénit ceux-ci dans la version lucanienne⁷⁾, alors qu'il rend grâces chez Matthieu⁸⁾, Marc⁹⁾ et Jean¹⁰⁾. Faut-il interpréter ainsi, sur un mode implicite, la formulation de Luc : « Levant les yeux vers le ciel, Jésus bénit (Dieu pour) les pains et les poissons » ?

b) La typologie : contestation / attestation / protestation

Il semble possible de nous extraire de cette difficulté, et de déterminer un moyen terme entre deux conceptions hyper-extensive et hyper-restrictive de la bénédiction, à partir de la typologie classique : contestation / attestation / protestation. Le triptyque s'avère fécond si l'on se souvient que le troisième pôle se dédouble lui-même en « protestation contre » et « protestation pour » (ou « protestation de »).

Premièrement, la contestation

à laquelle nous sommes appelés face à ce qui porte atteinte à la dignité humaine, c'est-à-dire à l'homme fait à l'image de Dieu, nous permet de limiter la bénédiction dans le champ des

œuvres humaines. Sans nécessairement maudire ce que nous ne bénissons pas, il importe de débattre des seuils de bénédiction qui semblent légitimes à la conscience chrétienne, en recherche de fidélité à l'égard des Écritures. **L'attestation, pour sa part**, manifeste précisément notre aval envers tout ce que nous admettons comme acceptable, comme susceptible d'obtenir notre accord ; il n'est donc pas interdit de bénir ce que nous attestons.

Mais la notion qui paraît la plus apte à rendre compte des conditions de la bénédiction paraît bien être la **troisième : celle de « protestation »**. Cela tient en particulier à la dialectique interne à ce concept : le fait que le même vocable désigne l'opposition et le soutien, indique bien que la protestation, à la différence de l'attestation, requiert un geste qui coûte, un engagement qui nous expose. Les « protestants » le savent bien, la protestation est une prise de risques. Protester de notre foi et de notre espérance, protester pour Dieu et pour l'homme fait à l'image de Dieu, cela implique de protester contre les injustices et les infamies qui sont une insulte faite à la Création jugée bonne par le Créateur.

Il ne s'agit pas seulement ici de contester ce qui est contestable (attitude évidemment tout à fait légitime), ni d'attester ce qui est attestable (attitude tout aussi légitime), mais dans un même mouvement, de protester contre ce qui est insupportable et pour ce qui nous fait vivre. La bénédiction comprise comme protestation est donc foncièrement ambivalente :

7) Cf. Luc 9. 16.

8) Cf. Matthieu 14.19 ; 15. 36.

9) Cf. Marc 6. 41 ; 8. 6.

10) Cf. Jean 6. 11.

elle indique un chemin de vie, pour lequel elle rend grâces, au milieu des chemins de mort, qu'elle dénonce.

c) La dialectique entre le « Oui » de Dieu sur l'homme, et le « Non » contre le mal

Si la bénédiction est par nature dialectique, c'est en raison de la dualité du regard que Dieu porte sur nous : Dieu aime inconditionnellement le pécheur, mais non le péché ; il « a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle »⁽¹¹⁾ ; enfin, il a voulu que les siens soient « dans le monde », sans être « du monde »⁽¹²⁾.

C'est cette tension féconde et fécondante entre le « Oui » de Dieu sur l'homme, et son « Non » sur un certain nombre de ses œuvres, qui confère à la bénédiction sa teneur si singulière. Il convient en effet de ne pas confondre l'accueil inconditionnel (Dieu me veut du bien), et l'approbation qui est conditionnelle (Dieu me dit que ce que je fais est bien). La protestation qu'exprime la bénédiction n'est d'ailleurs pas confinée à la dimension éthique de la vie, elle est proprement théologique : Dieu proteste pour l'homme, mais contre ce qu'il fait de son humanité, contre sa propre justice, contre sa propension à rechercher son fondement en lui-même.

Ceci fera dire à Jean Calvin, sur un mode singulièrement dialectique, qu'en tant que serviteurs inutiles, il importe de ne pas nous attacher à nos œuvres terrestres, sans pour autant haïr cette vie : « Car bien que cette vie soit pleine de misères infinies, toutefois, à bon droit, elle est nombrée

entre les bénédictions de Dieu, qui ne sont point à mépriser. Par conséquent, si nous ne reconnaissons nulle grâce de Dieu en elle, nous sommes coupables d'une grande ingratitude. Singulièrement elle doit être aux fidèles un témoignage de la bienveillance du Seigneur, vu qu'elle est entièrement destinée à avancer leur salut. Car le Seigneur, avant de nous révéler pleinement l'héritage de la gloire immortelle, se veut déclarer Père à nous en choses moindres : à savoir en ses bienfaits que nous recevons journellement de sa main »⁽¹³⁾.

Dieu nous aime sans conditions et nous est fidèle : c'est pourquoi il nous bénit. Mais il aime aussi le monde, qu'il a créé bon : c'est pourquoi il bénit aussi les troupeaux, les récoltes et (parmi toutes les œuvres) les bonnes œuvres. L'homme reconnaît en Dieu la source de toute bénédiction : c'est pourquoi il bénit Dieu à son tour. Les hommes sont appelés à dire le bien au nom de Dieu : c'est pourquoi ils se bénissent les uns les autres, c'est-à-dire qu'ils appellent la bénédiction du Seigneur sur leurs prochains.

Ils sont même invités à bénir ceux qui les persécutent⁽¹⁴⁾ : à qui donc, dans ce cas, refuseraient-ils la bénédiction ? Et comment dissocier et articuler la bénédiction que nous prononçons sur les personnes, la

11) Jean 3. 16.

12) Cf. Jean 17. 14-18.

13) Jean Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, op. cit., Livre III, chapitre IX, §3, volume 2, p. 181.

14) Cf. Matthieu 5. 44 ; Romains 12. 14 ; 1 Corinthiens 4. 12 ; 1 Pierre 3. 9.

protestation que nous énonçons contre le mal, et la protestation que nous portons en faveur de Dieu ?

d) Dire du bien « de quelqu'un », et dire du bien « à quelqu'un »

Une solution pourrait être de croiser deux typologies : celle que nous venons d'esquisser (bénédition venant de Dieu vers l'homme ou vers ses œuvres, bénédiction allant vers Dieu, et bénédiction entre les hommes), et celle qui met en tension le fait de dire du bien « de quelqu'un » et le fait de dire du bien « à quelqu'un ».

Ainsi, lorsque Dieu bénit un homme, il dit du bien de cet homme à cet homme. Lorsqu'il bénit une œuvre, il dit du bien de cette œuvre à son auteur. Lorsqu'un homme bénit Dieu, il dit du bien de Dieu à Dieu et aux hommes. Mais lorsqu'un homme bénit un autre homme, il dit du bien de cet autre homme et de Dieu à cet autre homme, indépendamment de ses œuvres. Un espace est donc dégagé pour protester contre ces œuvres, et pour Dieu. Le message, implicite ou

explicite, de toute bénédiction interpersonnelle pourrait donc être : « Béni sois-tu, toi, quelles que soient tes œuvres ! Béni soit Dieu pour t'avoir fait celui (ou celle) que tu es ! Et que Dieu te bénisse et bénisse tes projets en te permettant de faire des œuvres conformes à sa volonté ! »

Une conception libératrice de la bénédiction consisterait ainsi à la corrélérer à la protestation, dans les deux sens du terme (protestation « contre » et « pour »). Ainsi on ne s'autoriserait aucune restriction pour bénir des personnes, c'est-à-dire pour appeler la bénédiction de Dieu sur ces personnes. On associerait toujours la bénédiction envers Dieu à la bénédiction interpersonnelle, tout en distinguant la bénédiction de Dieu et la bénédiction de l'Église. Mais de ce fait on ne bénirait pas sans discernement (voire on ne bénirait pas du tout) les objets, les actes, les comportements, ou les institutions. C'est donc dans le champ non strictement personnel qu'un certain nombre de seuils pourraient ne pas être franchis.

3 • Les équivoques de la bénédiction

Néanmoins, ces précautions et ces clarifications suffiront-elles à définir une conception protestante de la bénédiction ? Sauront-elles promouvoir une compréhension de la bénédiction qui soit en cohérence avec le kérygme ¹⁵⁾ biblique : avec l'annonce du salut par grâce à travers la foi seule ? Seront-elles susceptibles de

prémunir la bénédiction d'un certain nombre d'équivoques ? Il importe, pour le moins, de nommer ces équivoques, afin d'en prendre conscience et de les assumer¹⁶⁾.

a) Énoncé performatif

La première équivoque liée à la bénédiction tient à son caractère performatif. On appelle « énoncés

15) Le kérygme est la proclamation du message chrétien, de ce qui est au cœur de notre foi.

16) Pour une approche plus complète des pièges inhérents à la ritualité, cf. annexe 4. 2.

performatifs » ceux qui se donnent pour être en eux-mêmes, à proprement parler, l'acte qu'ils désignent⁽¹⁷⁾.

Ainsi la promesse qui consiste à dire : « Je te promets... », est un énoncé performatif, puisqu'elle constitue par sa profération même ce qu'elle signifie. Il en va de même lorsque le maire dit aux époux : « Je vous marie... », ou que le pasteur dit au baptisé : « Je te baptise... » Mais la bénédiction est-elle du même registre ? Si la personne sur laquelle est prononcée une formule de baptême est d'emblée, par le fait même, baptisée, celle qui reçoit une parole de bénédiction se trouve-t-elle pour autant « bénie » ? Faut-il affirmer : « Dieu te bénit », ou bien prier : « Que Dieu te bénisse » ?

La question se pose si l'on considère que la bénédiction était primitivement, tout comme la malédiction, un procédé spirituel de la « prise magique »⁽¹⁸⁾ : « Avec tous les autres peuples de l'antiquité, les Hébreux croient à la puissance secrète de la parole qui réalise déjà les événements qu'elle annonce »⁽¹⁹⁾. Le caractère magique de la bénédiction, agissant *ex opere operato*⁽²⁰⁾, va s'effacer progressivement au cours de l'histoire biblique, et notamment en entrant dans le Nouveau Testament, pour céder la place à une interprétation spirituelle⁽²¹⁾.

Des connotations magiques continuent néanmoins à s'attacher à la bénédiction, et ce jusqu'à aujourd'hui. Elles se trouvent tout à fait en phase avec notre société de performances et de compétition. Il convient donc, pour se libérer de ces pesan-

teurs anthropologiques, de rappeler que la bénédiction ne vient pas de nous, et de la ramener par conséquent à la conception théologique exposée plus haut : une parole qui dit (et fait) du bien parce qu'elle rappelle l'amour inconditionnel de Dieu pour ses enfants, et non une assurance tous risques pour nos projets humains. Ce n'est qu'à ce titre que la bénédiction peut être assumée comme une parole performative, à l'instar des paroles prononcées lors d'un baptême.

b) Fantasma(s) de toute-puissance

Mais une seconde équivoque, la plus redoutable assurément, vient prolonger la première : il s'agit du fantasma de toute-puissance que masque et révèle en même temps la pratique de la bénédiction. N'y a-t-il pas, dans ce recours aux gestes et aux paroles de bénédiction, un impensé fantasmagorique ?

Il semble en effet important de questionner nos motivations, et de nous laisser interroger sur nos prati-

17) Cf. John Langshaw Austin, *Quand dire, c'est faire* (1962), Paris, Les Éditions du Seuil (coll. L'ordre philosophique), 1970.

18) Cf. F. Kocher, « Bénédiction », in Alexandre Westphal (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de la Bible. Les choses, les hommes, les faits, les doctrines*, Paris, Éditions « Je sers », 1932, tome 1, p. 126-127.

19) *Ibid.*, p. 126.

20) *Ex opere operato* : littéralement : « en vertu de l'œuvre accomplie », c'est-à-dire par le fait même de le faire et de le dire.

21) Cf. en particulier Ephésiens 1, 3 ; 1 Pierre 3. 9.

ques de bénédiction à la lumière de l'évangile de la grâce. Celui qui bénit a-t-il un pouvoir, et celui qui reçoit la bénédiction reçoit-il un pouvoir ? Le garde-fou contre tout fantasme de toute-puissance, qui nous inciterait à prétendre prendre la place de Dieu, réside dans le choix résolu d'un dessaisissement, d'un lâcher-prise, d'une remise de l'effectivité de la bénédiction entre les mains de Dieu. Mais cette équivoque se dédouble paradoxalement, si l'on prend en compte le fantasme inversé : n'y a-t-il pas encore un fantasme de maîtrise dans la non-maîtrise, dans le dessaisissement ? Car si tout n'appartient qu'à Dieu, à quoi bon bénir ? Il suffirait de s'en remettre à Dieu.

On saisit ici que les équivoques de la bénédiction tiennent moins à cette dernière qu'à ses interprétations

(pour l'équivoque performative) ou qu'à ses motivations (en ce qui concerne, sous ses deux versions, le fantasme de toute-puissance).

Assumer les équivoques de la bénédiction revient donc à nous laisser déplacer, dans nos représentations et nos pratiques, et notamment dans nos demandes de bénédiction, par cette affirmation centrale de notre foi, la seule décisive en définitive, dont la bénédiction s'efforce de rendre compte : l'amour inconditionnel de Dieu envers chacune et chacun d'entre nous, manifesté en Jésus-Christ mort et ressuscité.

Ainsi Jésus-Christ apparaît-il comme la première bénédiction de Dieu pour l'humanité, qui nous appelle à sa suite à dire et à faire du bien. À faire du bien en le disant. À bénir.

4 • Questions pour aller plus loin

- Bénir, est-ce reconnaître une identité ? La bénédiction peut-elle affermir notre identité ?
- Dire « bonjour », est-ce bénir ? Sinon, quelle est la différence ?
- La gratitude peut-elle être un style de vie ? Y a-t-il un risque de banalisation de la bénédiction ?
- Peut-on bénir autre chose que des personnes ? Quelles choses ? Des objets, des œuvres, des projets... ? Et les animaux ?
- Peut-on refuser de bénir certaines personnes ? Si oui, lesquelles, et pourquoi ?
- Y a-t-il des bénédictions indues ? Si oui, lesquelles, et pourquoi ?
- Y a-t-il un risque de compréhension magique de la bénédiction ? Si oui, quelles garanties pourraient nous en préserver ?
- Comment définiriez-vous, finalement, la bénédiction ?

On pourra se référer aussi à l'article de Pierre Gisel dans *l'Encyclopédie du protestantisme* (annexe 4.1), et à l'extrait d'un article d'Isabelle Grellier, qui propose une critique théologique du rite (**annexe 4.2**).

Chapitre 5

Bénir : la mission de l'Église

Résumé

Nous vous proposons ici un questionnement sur les bénédictions aujourd'hui pratiquées dans notre Église et sur celles que nous pourrions peut-être imaginer pour que notre Église soit mieux « témoin de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples ». Nous posons à ce sujet des questions très concrètes qui peuvent être significatives : quel sens y a-t-il à inscrire ces bénédictions dans un registre ? Quel est le lien entre bénédiction et engagement ? Pourquoi certaines bénédictions sont-elles gravées dans le marbre d'une liturgie adoptée en synode et d'autres laissées à l'initiative des pasteurs ? Pouvons-nous imaginer de bénir des animaux ? Des projets ? Pouvons-nous refuser une bénédiction à qui la demande ?

Plus particulièrement, concernant les couples, nous sommes amenés à nous interroger : pouvons-nous bénir des couples pacsés ? Des couples mariés de même sexe ? Ce qui passe par un nécessaire questionnement sur la façon dont nous comprenons la bénédiction de mariage.

C'est à la lumière de deux convictions que nous pouvons aborder ces débats :

- celle que la communion est un don qui nous est fait avec nos différences et à travers elles ;
- celle que l'Église est appelée à être un espace de bénédiction.

La question nous est donc posée : comment pouvons-nous traduire plus concrètement, pour les hommes et les femmes d'aujourd'hui, cet appel à être une Église de la bénédiction ?

« **T**émoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples », ce sous-titre dit bien les enjeux de la démarche synodale telle que le

Conseil national l'a souhaitée. Faire entendre l'accueil bienveillant du Dieu père révélé par Jésus est au cœur de la mission de l'Église ; la bénédiction dit ce Dieu miséricordieux, en

même temps que les demandes de bénédiction que nos contemporains adressent aux Églises constituent une occasion privilégiée de rencontre et de témoignage. Il est d'ailleurs intéressant de constater que le théolo-

gien suisse Henry Mottu fait aujourd'hui de la bénédiction une des fonctions de l'Église, au même titre que les fonctions traditionnelles de la liturgie, de la diaconie et du témoignage (*voir l'annexe 5.1*).

1 • Les « actes pastoraux »

On le constate en effet : même dans une société aussi sécularisée que l'est la société française, les hommes et les femmes qui traversent des étapes marquantes de leur vie restent nombreux à s'adresser aux Églises pour demander un geste, une parole, qui viennent marquer ce passage et aider à lui donner sens. Car la naissance d'un enfant, le mariage d'un couple, le décès d'un proche (mais aussi une maladie ou une séparation), ces événements qui bousculent les situations qui étaient précédemment établies reposent les questions fondamentales de la vie et de la mort, de la relation à l'autre et de son caractère éphémère, de Dieu...

Nos contemporains se tournent alors volontiers vers les religions pour qu'elles mettent des paroles et des gestes sur ces passages, qu'elles leur donnent la solennité souhaitée et qu'elles les placent sous le regard de Dieu – même s'ils ne lui font guère de place dans le quotidien de leur existence, même s'ils ne sont pas très sûrs d'y croire.

Le protestantisme a longtemps été réticent à l'égard de ces demandes qui, en termes sociologiques, relèvent de la catégorie du rite. Il craint en effet la dimension magique, avec la tentative de mainmise sur Dieu dont

est parfois porteuse la demande de rite : il suffirait de prononcer les bonnes paroles, et l'effet serait garanti, la sécurité assurée... Dans une telle perspective, le rite va à l'encontre de la confiance à laquelle nous sommes appelés⁽¹⁾.

On prend mieux conscience aujourd'hui qu'il s'agit pourtant d'un véritable service que les Églises peuvent rendre à leurs contemporains - une « diaconie du sens »⁽²⁾ -, en même temps que d'une occasion formidable d'être en relation avec des hommes et des femmes plus ou moins distants des Églises, de partager leurs préoccupations et leur joie et d'essayer de porter un peu de cette bonne nouvelle qu'est pour nous l'Évangile.

Dans l'accueil, à la fois bienveillant et exigeant quant à l'approfondissement de leur démarche, que nous

1) On pourra se référer à l'annexe 4.2.

2) Une formule employée en particulier par Gérard Delteil, dans un article paru dans *Études théologiques et religieuses* (1986/1), « Les actes pastoraux : vestiges d'une chrétienté ou diaconie du sens ? ». Cet article fait partie d'une série intitulée « Textes et contextes », publiée dans *ETR* au long de l'année 1986, qui a marqué une certaine réhabilitation théologique de la demande rituelle dans le protestantisme français.

pouvons donner à ces personnes, dans le cheminement partagé, peut se dire quelque chose du Dieu de l'Évangile. La parole bienveillante

ainsi posée au nom de Dieu peut créer du neuf pour les personnes concernées ; elle les invite à entrer en relation avec lui et à s'ouvrir à son appel.

2 • D'autres occasions de bénédiction ?

Ces grandes étapes, ritualisées, de nos existences constituent, avec la bénédiction donnée lors des cultes, l'essentiel des « usages » liturgiques que nous faisons aujourd'hui de la bénédiction dans l'Église protestante unie.

Des circonstances diverses où une bénédiction pourrait être pertinente

Faut-il s'y limiter ? N'y a-t-il pas d'autres circonstances de nos vies où un geste-parole de bénédiction, public ou privé, pourrait être bienvenu, voire libérateur ? Cela ne serait-il pas une bonne façon de signifier aux personnes qui traversent des moments difficiles l'amour de Dieu et sa présence auprès d'eux ? Cela ne pourrait-il pas traduire l'expression de notre reconnaissance pour les joies qui nous sont données, que le croyant reçoit comme venant de Dieu ? On pourrait ainsi penser aux personnes qui connaissent le chômage, qui vivent l'épreuve de la maladie, qui traversent des difficultés conjugales, qui sont confrontées à des ruptures ou à des deuils ; celles qui sont dans le doute et souffrent de se sentir éloignées de Dieu ; ou encore celles qui entrent dans des étapes nouvelles de leur vie : nouveau travail, entrée dans un service particulier...

La question se pose à nouveaux frais aujourd'hui, dans une société qui

met l'accent sur le visible, le sensible et l'expérience plus que sur le dogme. Cette réflexion avait été au cœur des synodes de 1998 et 1999 sous le titre « *Des gestes qui parlent* » ; il pourra être utile de se référer aux analyses et aux décisions de ces synodes (cf. *annexe 1. 4*).

Ce qui se fait déjà

A vrai dire de telles bénédictions existent parfois dans nos Églises. Souvent les visiteurs, pasteurs ou laïcs, prient pour demander la bénédiction de Dieu sur les malades ou sur les personnes en deuil qu'ils vont voir, sur les personnes qui leur confient leurs difficultés... D'autres ne se contentent pas de prier, ils affirment à leurs interlocuteurs que Dieu les bénit, éventuellement en accompagnant cette parole d'un geste. Par ailleurs il arrive que l'on bénisse un couple à l'occasion de son anniversaire de mariage.

On bénit aussi les personnes dont on reconnaît le ministère : pasteur, conseillers presbytéraux, diacres, catéchètes..., à la fois pour remercier Dieu et pour lui demander de bénir ce ministère. Certaines Églises ont mis en place des « cultes pour personnes fatiguées et chargées », des personnes qui traversent des épreuves particulières, maladie, chômage, rupture amoureuse, divorce... La bénédiction y tient généralement une place

importante, puisqu'il s'agit de montrer que Dieu accueille les souffrances de ces personnes, et que loin d'être une occasion de rupture avec lui, il est là auprès d'elles.

Autant d'Églises locales, autant de pratiques. Il sera important que chaque Église, chaque paroisse, fasse

le point de ce qu'elle vit en ce domaine (*une démarche vous est proposée pour cela en annexe 5.2*) et prenne le temps d'analyser ces expériences, avant de réfléchir pour savoir si nous pouvons mettre mieux cet « outil » formidable qu'est la bénédiction au service du témoignage que nous voulons rendre au Dieu de l'Évangile.

3 • Un lien avec un engagement ?

Cela exigera bien sûr de chercher à nommer ce dont on veut faire signe à travers chacune des formes de bénédiction. Car, on l'a dit, la bénédiction est polysémique comme l'est le mot « reconnaissance » et elle n'est pas sans équivoques.

Sans doute nos bénédictions données en Église n'ont-elles pas le même sens et ne sont-elles pas reçues de façon identique selon qu'elles concernent des personnes en difficulté ou en échec, ou des personnes qui vivent des événements joyeux.

Dans le premier cas, la bénédiction vient signifier que Dieu est présent auprès de ceux qui souffrent et que son amour ne dépend pas de nos échecs ou de nos réussites. Dans le second cas, il semblerait bien que, dans la pratique de nos Églises, la bénédiction soit souvent en lien avec

un engagement pris par les personnes concernées, avant ou après : engagement des parents lors de la présentation-bénédiction de leur jeune enfant ; engagement des époux lors de la bénédiction de leur mariage ; éventuellement engagement des confirmands – même si cette pratique est souvent interrogée aujourd'hui.

Il faudrait penser ce lien qui relève pour l'instant d'un certain non-dit et nous interroger sur ce qu'il véhicule. Sans doute signifie-t-il de façon juste que l'accueil de Dieu est toujours en même temps appel à lui répondre, pour faire vivre la relation avec lui ; mais n'oriente-t-il pas vers une représentation de la bénédiction comme approbation posée par Dieu sur nos actions et nos engagements ? Rend-il suffisamment perceptible l'amour gratuit de Dieu ?

4 • Elargir notre pratique de la bénédiction : quelques questions...

A propos de notre pratique actuelle de la bénédiction, et encore davantage si nous envisagions de l'élargir, il nous faudra clarifier un certain nombre de questions.

Il existe actuellement dans nos pratiques une grande diversité de formes dont nous ne mesurons pas forcément les enjeux. Il est par exemple des bénédictions qui sont

données dans un cadre privé, tandis que d'autres sont données dans un cadre public. Il est aussi des bénédictions encadrées par une liturgie « officielle », adoptée en synode, et d'autres laissées à la libre initiative des églises locales et des officiants. Pourquoi et en fonction de quels critères ? Et leur accordons-nous des significations ou des valeurs différentes ? Il pourra être utile de nous interroger à ce propos.

Des bénédictions « actées » sur des registres et d'autres pas

Dans la pratique de nos Églises, on peut souligner une autre distinction, entre des bénédictions qui sont inscrites dans un registre que le célébrant signera et fera signer aux personnes concernées, et d'autres qui ne le sont pas. Le fait d'acter ainsi ce geste (au sens où l'on parle d'un acte notarial) permet de garder une trace de ce qui a été opéré là.

Une telle pratique se comprend aisément concernant les baptêmes, dans la mesure où la théologie de nos Églises insiste sur l'unicité de ce geste ; le registre qui porte la trace de ce baptême déjà donné pourrait être opposé à une nouvelle demande de baptême.

Mais qu'en est-il des autres circonstances ? Ce sont généralement les grands passages de l'existence dont on conserve ainsi la mémoire dans des registres : la bénédiction-présentation de jeunes enfants (pour les parents qui ne souhaitent pas demander le baptême pour leur enfant), la confirmation, la bénédiction de mariage, les services funèbres.

On pourrait faire l'hypothèse qu'il s'agit là d'une survivance de l'époque où les Églises assuraient l'état civil. Ce qui incite à se demander jusqu'où cela garde du sens aujourd'hui où l'Etat a, en France, justement pris le relais.

Une telle pratique ajoute certes à la solennité de la parole posée ; elle permet aussi de garder une trace objective de ce qui a été vécu, ce qui est précieux dans une société de l'imédiateté. Cela peut d'ailleurs constituer le support d'un regard en arrière qui se transformera éventuellement en action de reconnaissance ; ce serait, dans ce sens, une façon de « compter les bienfaits de Dieu » !

Cette pratique a donc une dimension symbolique forte. Elle peut de plus correspondre à un besoin concret d'organisation des Églises, en facilitant la tenue des fichiers paroissiaux. Mais on pourrait aussi s'interroger : dans cette façon d'objectiver ces bénédictions, n'y aurait-il pas comme une tentation de mesurer le résultat de son travail à l'aune du nombre d'actes faits - comme si l'on pouvait enfermer la bénédiction de Dieu dans nos gestes ?

Il faudra par ailleurs se demander en fonction de quels critères telle bénédiction devrait être actée et telle autre pas.

Qui peut bénir au nom de Dieu ?

La réponse est théoriquement claire en théologie protestante : le sacerdoce universel fait de chaque chrétien, dans toutes les circonstances de sa vie, un témoin de l'Évangile

et le porteur potentiel d'une parole de la part de Dieu pour ses frères ; chacun est appelé à témoigner de la bénédiction de Dieu en bénissant à son tour. Dans les circonstances publiques, toute personne mandatée par l'Église peut se faire le vecteur de cette bénédiction. Dans la pratique, on s'aperçoit cependant que les laïcs qui président le culte hésitent souvent à faire le geste symbolique qui accompagne habituellement les paroles de bénédiction qui closent le culte. C'est dire qu'il faut encore travailler à ce propos ...

Plus fondamentalement, il faudrait interroger nos formules liturgiques sur ce qu'elles disent du sujet de la bénédiction. Certaines font de l'officiant le médiateur de la bénédiction : « *Je te bénis au nom de Dieu* », tandis que dans d'autres, c'est Dieu qui apparaît comme le sujet de la bénédiction. Encore faut-il noter que l'on trouve alors deux formes possibles, celle de l'affirmation : « *Dieu te bénit* » ou celle de la prière « *Dieu te bénisse* ».

Ces formules ne sont pas neutres ; elles sont porteuses implicitement d'une certaine compréhension de la relation entre Dieu et l'Église, qui se place soit avec les humains dans une position de prière, soit du côté de Dieu pour prononcer une parole en son nom.

Qui (quoi ?) bénir, en fonction de quels critères ?

La théologie protestante réserve le geste de bénédiction donné de la part de Dieu aux personnes – marquant ainsi la place toute particulière faite aux humains dans la création. Ni les

animaux, ni les objets, ne font traditionnellement l'objet de bénédiction.

Quelques demandes sont parfois adressées en ce sens aux Églises locales ; certaines personnes, très attachées à leurs animaux familiers, souhaiteraient qu'ils puissent faire l'objet d'une bénédiction ; d'autres désireraient que l'on bénisse leur maison ou leur bateau. Le fait que de telles demandes sont accueillies dans d'autres religions ou confessions joue sans doute en ce sens, dans une période où l'on passe facilement d'une tradition à une autre, certains choisissant leur Église en fonction de l'atmosphère qui y règne plus qu'en fonction d'une identité confessionnelle qu'ils ignorent parfois.

Faut-il accéder à la demande ? On pourrait bien sûr argumenter que, selon Genèse 1.22, Dieu a béni les êtres vivants marins ainsi que les oiseaux ; ou que Jésus, s'inscrivant dans la tradition juive, a béni les sept poissons avec lesquels il a nourri les 4 000 personnes en terre païenne (Mc 8.7)... Mais on sait bien qu'une telle lecture des textes bibliques, qui conduirait à transposer directement dans notre siècle les pratiques d'autres époques, n'a pas de pertinence.

C'est autrement qu'il faut réfléchir, en mettant l'accent sur la dimension relationnelle qui est au cœur de la bénédiction, et en refusant ce qui pourrait favoriser une compréhension magique de cet acte.

Ce sont aussi parfois nos projets ou nos actions que l'on souhaiterait parfois voir bénis. Nous avons essayé,

dans le chapitre théologique, de développer une conception de la bénédiction qui concernerait les personnes dans leur être profond plutôt que leurs actions – même si on sait que concrètement la distinction n'est pas toujours facile à établir. Il s'agit au moins de rester vigilant face à la tentation si fréquente d'instrumentaliser Dieu au service de nos projets... « Que ta volonté soit faite et non la mienne... »

Les dangers d'une trop grande ritualisation ?⁽³⁾

D'ailleurs faut-il vraiment envisager d'instaurer liturgiquement d'autres occasions de bénédiction que celles qui sont les nôtres aujourd'hui ? On pourrait aussi évoquer des arguments incitant à la prudence.

On a déjà mentionné la réticence protestante à l'égard des rites, avec leur côté un peu magique qui risque de donner à croire qu'on pourrait enfermer Dieu dans nos gestes, qu'on pourrait le maîtriser à travers nos formules rituelles. Notre conviction n'est-elle pas au contraire que la vie chrétienne est apprentissage de la confiance, du dessaisissement de soi dans les mains de Dieu ?

Mais on peut, *a contrario*, souligner que la bénédiction diffère largement, même dans sa forme, d'un rituel magique : l'accent y est mis sur la parole – des paroles qui varient fortement selon les situations et les personnes, et qui n'ont rien à voir avec le « abracadabra » des formules magiques ; des paroles qui peuvent être poétiques, pour mieux toucher

au cœur, mais sans jamais perdre leur dimension rationnelle ; et le geste, qui parle lui aussi, fait signe de la présence de Dieu sans évoquer une quelconque captation. Par ailleurs, le geste-parole de bénédiction est justement porteur d'une invitation à se situer dans une position d'humilité, pour recevoir le signe de l'accueil bienveillant de Dieu, il est en lui-même appiel à la confiance.

On pourrait aussi évoquer, contre l'instauration de nouvelles formes de bénédiction, le risque de banalisation. S'il devenait une pratique trop courante dans la vie de nos Églises, ce geste ne risquerait-il pas de perdre de son sens et de sa force ? Saurions-nous encore l'habiter vraiment, ou deviendrait-il comme un de ces banals « bonjour » que l'on prononce sans vraiment y penser ?

En fait la question est bien là, dans la capacité de l'officiant à habiter la parole prononcée, à trouver les mots justes qui peuvent parler personnellement à chacun en les habitant vraiment, et du côté de la personne bénie, dans sa disponibilité pour la recevoir en vérité et pour la vivre à chaque fois comme quelque chose de neuf.

Ce qui est en jeu, c'est sans doute notre ouverture profonde à ces paroles, notre désir de les accueillir dans toute leur plénitude, plutôt que leur fréquence mathématique.

3) On se référera au texte de Christophe Singer, *Entre formalisme et magie* (annexe 5.3), qui éclaire bien la réflexion.

5 • Bénir une personne / bénir un couple

Il faut se pencher un peu plus précisément sur la question de la bénédiction des couples à l'occasion de leur mariage.

Une toute petite page d'histoire

Même si certains théologiens ont pu la contester⁴⁾, la bénédiction nuptiale fait partie des traditions bien installées dans les Églises de la Réforme.

Les Réformateurs, cependant, se sont démarqués de la compréhension catholique, en refusant de considérer le mariage comme un sacrement – car il s'agit d'un rite qui concerne toute l'humanité et pas seulement les chrétiens – tout en soulignant que, comme toutes les autres dimensions de la vie, le mariage est à vivre devant Dieu.

Pour Calvin, la cérémonie religieuse avait pour but de « confirmer » le mariage et de prier pour les mariés. Dans cette perspective, les protestants français n'ont pas de difficulté à accepter la loi française qui exige que le mariage ait été célébré à la mairie avant que la bénédiction nuptiale ne soit donnée aux époux. On a pourtant assisté au cours des siècles à une re-cléricalisation du mariage, tendant à faire de l'Église l'opérateur du mariage, dans la ligne de la compréhension catholique ; et même si les liturgies en vigueur dans l'ERF et dans l'EELF au moment de la création de l'Église protestante unie sont très vigilantes à éviter ce piège, les choses ne sont pas toujours aussi claires dans l'esprit de tous. Les habitudes le

montrent bien : dans la pratique, on parlait (on parle ?) de « mariage religieux », en parallèle avec le « mariage civil », comme une façon de mettre ces deux moments sur le même plan. Et quand les couples ne cohabitaient pas avant le mariage, ce n'était qu'après la bénédiction nuptiale (en fait le « mariage religieux ») qu'ils habitaient ensemble. Influence du catholicisme ? Besoin très humain – pour lequel la dimension religieuse est importante – de ritualiser les grandes étapes de la vie pour mieux inscrire son histoire personnelle dans la grande chaîne des générations ? La pratique, d'une certaine façon, résiste à la théorie, et cette résistance indique qu'il nous faudra reprendre la réflexion.

On pourra se référer là à l'article de Jean-François Breyne, annexe 5.4, et au résumé de deux articles d'ETR, l'un de Laurent Gagnebin, l'autre de Jean Ansaldo, sur la bénédiction de mariage, annexe 5.5⁵⁾.

Qui/que bénissons-nous lors des célébrations à l'occasion d'un mariage ?

Il faut par ailleurs s'interroger : qui/que bénissons-nous dans ces circonstances ? Les personnes, le lien qui existe entre elles, leur projet de fidélité, leur engagement, etc. ? Et que voulons-nous signifier par cet acte : que Dieu accueille pleinement

4) Pour Karl Barth, la célébration religieuse des mariages apparaissait à la limite de ce que l'Église pouvait tolérer !

5) On pourra aussi se référer à l'ouvrage de Laurent Gagnebin, *La bénédiction du mariage*, Olivétan, 2006.

ces personnes et qu'il veut du bien pour elles ? Que Dieu voit d'un bon œil que l'amour de ces deux personnes soit rangé sous le contrat de mariage ? Que l'alliance du mariage correspond au projet de Dieu ? Que Dieu se réjouit de voir deux personnes qui s'aiment et qui veulent vivre leur amour dans la fidélité ? Que Dieu s'engage à être présent auprès d'eux dans les bons et les mauvais jours ?

Il y a là des accents différents, même s'ils ne sont pas forcément incompatibles ; la compréhension que le pasteur⁶⁾ a de la bénédiction le conduira à souligner davantage l'un ou l'autre aspect ; cela fera que certains se situeront plutôt dans la ligne d'un accueil inconditionnel tandis que d'autres, attachant plus d'importance aux actes, pourront être plus réticents à bénir certains couples, si la relation ne leur paraît pas saine ou leur engagement pas très solide.

Par ailleurs, une chose est la signification que, plus ou moins consciemment, le pasteur veut donner à ce geste, une autre est de savoir comment il sera reçu et entendu. On le sait, le rite est polysémique, et c'est sa richesse car il permet que chacun se l'approprie au plus intime ; c'est un espace laissé à Dieu pour parler au cœur de chacun – mais peut-être aussi un espace laissé à nos propres représentations et projections...

Bénir des couples pacés ?

Il est des couples qui, bien qu'engagés dans un projet de vie commune à long terme dans la fidélité l'un à l'autre, ne souhaitent pas se marier, pour des raisons diverses. Certains

cependant souhaitent placer leur couple devant Dieu et frappent à la porte des Églises pour demander une bénédiction.

Certes la loi interdit aux Églises de célébrer un mariage ; mais justement il n'y a ici pas de mariage – même si la réalité de ce que vit le couple y ressemble. Faut-il alors se laisser arrêter par des arguments juridiques ? La réflexion devra sans doute être menée sur un autre registre.

Il s'agira d'abord de comprendre la demande des personnes, avec les raisons qui les poussent à ne pas inscrire leur union dans le cadre légal du mariage. C'est souvent, –notions-nous dans le groupe qui avait été chargé par le Conseil national de réfléchir sur la bénédiction des couples pacés–, le résultat d'une « lucidité modeste » : quel sens cela a-t-il, se demandent beaucoup, de s'engager pour la vie quand on sait que tant de couples se séparent ? Ce qui n'empêche pas ces personnes de chercher à construire leur relation pour l'inscrire dans la durée.

Ce sont aussi les évolutions actuelles dans le rapport à l'institution qui sont en jeu là : il règne dans la société actuelle une certaine méfiance face aux institutions ; elles qui prétendent protéger la parole sont plutôt ressenties comme un carcan qui l'étouffe, qui lui fait perdre sa force vive. Certains de ces couples éprouvent cependant fortement le besoin de

6) "Pasteur" désigne ici la personne qui accueille et qui accompagne la préparation au nom de l'Église.

placer leur vie commune devant un Autre ; et la demande qu'ils adressent à l'Église est peut-être justement celle d'un tiers qui mette de l'altérité dans le couple.

Il nous faudra aussi nous interroger en Église sur le sens que nous donnons à l'institution civile du mariage et sur les différences que nous faisons avec le Pacs. Enfin, plus concrètement, nous demander si la valeur que nous donnons au mariage doit empêcher l'Église d'accueillir la demande différente de ces couples. A quelles conditions, sous quelles formes pourrions-nous l'accueillir ?

Bénir des couples de même sexe ?

La loi autorisant le mariage des personnes de même sexe est donc maintenant en vigueur en France et des mariages ont déjà eu lieu. Peut-être certains de ces couples se sont-ils déjà adressés à une des paroisses ou Églises locales en vue d'une célébration.

Les débats à propos de cette loi ont été vifs au sein même de l'Église, avec tout un continuum de positions, depuis ceux qui rejettent toute conjugalité homosexuelle – s'appuyant sur les textes bibliques qui condamnent l'homosexualité –, jusqu'à ceux qui militaient pour l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe, en passant par ceux qui se réjouissent qu'un cadre juridique offrant les mêmes garanties que le mariage ait été proposé aux couples de même sexe mais regrettent le choix du terme « mariage » qu'ils auraient voulu voir réserver aux

couples hétérosexuels. La compréhension de l'anthropologie biblique et la question de l'altérité ont souvent été évoquées dans ces débats. On peut se demander jusqu'où c'est une façon juste de poser les questions : y a-t-il vraiment « une » anthropologie biblique ? Et l'altérité ne peut-elle se loger ailleurs que dans la différence homme-femme ?

On se reportera à deux textes proposés en annexe, le § 4 du rapport établi par le groupe PACs (**annexe 5.6**), et un texte de Dominique Gauch, *Différence et altérité*, (**annexe 5.7**) qui pourront éclairer cette réflexion complexe.

La question de la bénédiction des couples de même sexe mariés est donc aujourd'hui à nouveau posée à notre Église, après la consultation du CPLR en 2002 (*voir des extraits du dossier préparatoire en annexe 5.8*). En Europe ou plus loin dans le monde occidental, des Églises avec lesquelles nous sommes en communion se la sont posée avant nous et il est utile de s'appuyer sur leur expérience (*voir l'annexe 5.9 où Didier Couzet présente les démarches et les positions de quelques Églises sœurs*). Pour certaines Églises, cette question a pu être une occasion de conflits sérieux, tandis que d'autres ont su saisir cette occasion pour dialoguer, s'écouter et finalement approfondir la communion.

La façon de se saisir du questionnement est donc importante. Il s'agit d'organiser le débat de la façon la plus ouverte possible, en en faisant apparaître la complexité, pour qu'éventuellement nos « évidences » a priori bougent.

Des réflexions ont eu lieu déjà dans certaines paroisses et Églises locales, avec un effort pour faire vivre le dialogue, et nous proposons en annexe quelques démarches pédagogiques qui ont pu, et pourront encore, aider à cheminer ensemble dans une réflexion sereine (*on se réfèrera aux annexes 5.10, 5.11 et 5.12*). On pourra par ailleurs s'appuyer sur un tableau récapitulant les arguments échangés lors des débats menés dans le cadre de la Mission populaire évangélique – puisqu'après une période d'expérimentation, cette Église sœur a ouvert la possibilité de bénir des couples de même sexe – pour mieux comprendre les positionnements en présence (*voir annexe 5.13*).

Derrière cette question qui peut paraître théorique, ce sont des hommes et des femmes qui sont concernés, membres actifs de nos communautés ou plus distants. Leur demande est souvent multiple – comme l'est d'ailleurs celle des couples hétérosexuels qui s'adressent aux Églises à l'occasion de leur mariage : demande de célébration, certes, mais aussi demande d'un vrai temps de préparation au mariage que les Églises sont finalement seules à offrir aujourd'hui ; demande d'intégration dans une communauté, éventuellement ; demande de reconnaissance de leur différence, souvent.

Les témoignages émanant de pasteurs confrontés à ces questions⁽⁷⁾

avaient donné l'impression que ceux-ci se sentaient souvent seuls face à ces demandes. Il est donc particulièrement important que la question de la démarche pastorale que l'Église veut avoir à l'égard des couples de même sexe soit débattue en paroisse, dans la conscience d'une responsabilité commune de l'Église à leur égard.

Ce travail ne nous laissera sans doute pas indemnes. Il faudra accepter de travailler sur les représentations – souvent inconscientes – qui guident notre compréhension de la sexualité, du couple et du mariage ; il nous faudra être attentifs à la manière dont nous nous référons aux Écritures bibliques et à la manière dont nous les sollicitons ; il nous faudra accepter d'interroger la façon dont nous accueillons en profondeur le message de la grâce et l'exigence de l'Évangile ; car nous savons assez bien que nous ne sommes pas justifiés par nos œuvres – et donc pas par notre sexualité, quelle qu'elle soit –, mais il ne suffit pas de le savoir pour le vivre vraiment...

Il nous faudra aussi nous rappeler que l'unité ne signifie pas nécessairement uniformité, que nous pouvons « différer ensemble » et même « célébrer nos désaccords »⁽⁸⁾, car la réflexion ne touche pas à des points cruciaux de la foi qui remettraient en cause notre communion. Notre Église se veut résolument une Église de la délibération, dans la

7) Il s'agit des témoignages recueillis dans le cadre du groupe de réflexion sur la bénédiction des couples pacésés.

8) La formule a été en particulier utilisée dans une tribune commune d'Olivier Abel et Olivier Brès à propos du mariage pour tous (*Réforme* n° 3483, 11 octobre 2012).

conviction que c'est aussi dans le jeu des différences et dans l'écoute mutuelle que le Seigneur peut s'adresser à elle. Il s'agit donc, dans la fidélité à l'Évangile, d'être attentifs à la fois aux demandes adressées à l'Église et aux façons de cheminer ensemble en Église. Ce qui nous

demandera de savoir imaginer des démarches et des décisions qui prennent à bras le corps les questions qui nous sont posées par les évolutions de la société, tout en faisant place aux différences au sein de l'Église, celles des façons de vivre et celles des façons de penser.

6 • Refuser une bénédiction ?

Plus fondamentalement encore peut-être, il y a derrière toutes ces questions une autre question, difficile : **l'Église peut-elle refuser la bénédiction de Dieu à quelqu'un qui la lui demande ?**

Une dimension théologique

Pour certains, pour qui la bénédiction marque plutôt l'approbation de Dieu sur nos façons d'être, il est impossible de dire de la part de Dieu « cela est bon » à des personnes dont les choix de vie semblent incompatibles avec l'appel évangélique ; c'est la vérité du message biblique, avec ce qu'il contient d'accueil mais aussi d'exigence, qui est en jeu.

Pour d'autres la bénédiction marque le oui fondamental de Dieu sur nos vies, sur ce que nous sommes en profondeur, indépendamment de nos actes qui sont toujours à distance ; l'Église ne peut s'établir en juge des personnes à la place de Dieu, et elle ne peut refuser cette bénédiction dont elle n'est pas propriétaire ; de plus la bénédiction peut aider ceux qui la reçoivent à grandir en humanité, par l'acceptation profonde de ce que nous sommes dont elle témoigne – alors que le refus de bénir peut être difficile à comprendre pour les

personnes en demande et peut contribuer à les empêcher d'évoluer.

C'est donc la compréhension de la bénédiction qui est en jeu, mais aussi la compréhension que nous avons du rôle de l'Église dans la société : devrait-elle surtout dire la loi, ou son message est-il d'abord le message de la grâce ?⁹⁾ Les Églises ont longtemps joué le rôle d'édicteur d'une norme morale et même, en partie, de garant du respect de cette norme, à travers tout un jeu de contraintes ; elles ont ainsi contribué à une certaine forme de structuration du lien social. Est-ce un positionnement fidèle à l'Évangile et pertinent pour la société d'aujourd'hui ?

Et plus fondamentalement, bien sûr, nous sommes renvoyés à la question de la compréhension que nous avons de Dieu lui-même, et de la façon dont s'articulent sa sainteté et sa miséricorde.

Une dimension pédagogique

Il faudra aussi s'interroger sur les

9) Sans oublier, bien sûr, que la grâce ne prend pas nécessairement la forme d'un « oui ». C'est ce que montre le paragraphe suivant.

effets pédagogiques de nos choix. Quelques petites remarques et questions, pour ouvrir la question :

- Il arrive qu'une demande en cache une autre, qu'on ne sait pas encore bien expliciter ou qu'on n'ose pas (se) formuler. A répondre trop vite à une demande explicite, on peut parfois empêcher la/les personne/s en demande de cheminer dans leur demande, et d'entendre mieux leur désir profond.
- D'ailleurs, un « non », accompagné d'une vraie écoute et bien expliqué, ne peut-il pas susciter la réflexion et aider des personnes à cheminer ? Tel pasteur raconte avoir commencé à préparer une bénédiction de mariage avec un couple, jusqu'au moment où, son malaise grandissant face à ce qu'il percevait des relations entre eux, il leur a dit que dans l'état actuel, il lui était difficile de bénir leur mariage et qu'il les incitait à réfléchir encore à leur relation. Ce qui les a fait bouger davantage que les interpellations que le pasteur leur avait adressées jusque-là, et ce cheminement a permis de lever

les hésitations du pasteur. Un « oui » sans conditions n'aurait pas permis ce travail.

L'important, dans cette situation, est l'accueil qui a été fait à ce couple, la vérité dans la relation qui a permis au pasteur de dire ses réticences sans rompre la relation.

- On peut a contrario souligner que si notre Église refusait a priori la bénédiction de couples de même sexe, aucun couple ne viendrait frapper à sa porte avec cette demande, et ce serait autant de personnes avec lesquelles nous perdriions l'occasion d'une relation et d'un dialogue ; autant de personnes qui, peut-être, se sentiraient exclues de l'Église.

Refuser une bénédiction ? La question est peut-être mal posée ; peut-être, entre le oui et le non, faudra-t-il savoir inventer des positionnements tiers qui fassent sa pleine place à un véritable accueil et à un véritable accompagnement, pour faire entendre à la fois le « oui inconditionnel » de Dieu sur nos vies et son invitation à nous mettre en route à sa suite.

7 • Bénir, la mission de l'Église

Fondamentalement Il semble que le Nouveau Testament ait, en de nombreuses pages, déjà tranché la question. Si, dans l'Ancien Testament, bénédiction et malédiction vont souvent de pair, pour le Nouveau Testament, la mission de ceux qui se réclament du Christ semble clairement de bénir :

- « Bénissez ceux qui vous maudissent », demande le Jésus lucanien (Lc 6.28) ; il est à noter que cet appel vient juste après les Béatitudes et les « malheur à vous... » propres à l'évangile de Luc qui sont le versant négatif des Béatitudes : « Malheur à vous » les riches, à vous qui êtes rassasiés...

C'est eux aussi pourtant que les disciples sont appelés à bénir, comme si leur richesse portait déjà en elle-même sa contrepartie en termes de fermeture en eux-mêmes et qu'ils avaient tout particulièrement besoin d'une bénédiction pour briser leur enfermement...

- « *Bénissez et ne maudissez pas* », exhorte Paul dans l'épître aux Romains (Rm 12.14), et cette attitude fait pour lui pleinement partie de la vie nouvelle guidée par l'amour à laquelle les chrétiens sont appelés.
- « *Bénissez, car c'est à cela que vous avez été appelés* », demande aussi l'auteur de l'épître de Pierre (1P 3.9), et on peut souligner que cette invitation assure la transition entre un passage consacré à la vie conjugale des chrétiens et un autre consacré à leur témoignage.

Il faut le remarquer, tous ces passages correspondent plus ou moins à un contexte de persécution qui n'est pas le nôtre ; ce sont d'abord les opposants à la foi qui doivent faire l'objet de ces bénédictions ; refuser de répondre à l'injure, et bénir ceux qui les accusent constitue pour les chrétiens une façon juste de « rendre compte de l'espérance qui est en

eux » (1P 3.15), la malédiction étant réservée au Seigneur à qui est laissée la responsabilité de séparer le bon grain de l'ivraie. Jusqu'où peut-on les faire parler dans nos questionnements actuels ?

Ces textes orientent cependant bien vers cette responsabilité fondamentale de l'Église, celle d'être « *un espace de bénédiction, un lieu de bienveillance, rare dans ce monde, dans lequel chacun et chacune se trouve accepté(e) sans condition* »⁽¹⁰⁾. Nous essayons de l'être chaque dimanche lors de nos cultes qui se terminent par une bénédiction collective, adressée à tous ceux qui sont là sans distinction, qui nous place chacun et tous ensemble sous le regard bienveillant de Dieu. C'est pour beaucoup de nous un moment très important du culte. Mais on sait qu'il est important aussi de s'adresser à chacun personnellement, dans ce qui fait qu'il est unique, en prononçant des paroles qui le touchent au plus près de ce qu'il vit, des réalités et des questions qui sont les siennes.

La question nous est donc posée : comment pouvons-nous traduire plus concrètement, pour les hommes et les femmes d'aujourd'hui, cet appel à être une Église de la bénédiction ?

10) Henry Mottu, ouvrage cité, p. 94. On trouvera ce passage dans l'annexe n° 5.1.

Pour conclure le dossier, pour continuer à réfléchir...

Le document que nous vous avons proposé pose à chaque page des questions. Il nous a cependant semblé utile de regrouper, **pages ci-après** ici les quelques questions fondamentales que nous considérons comme des « **passages obligés** » de la réflexion synodale sur lesquels nous aurons des réflexions à partager et des décisions à prendre en synode.

Ces passages obligés peuvent se décliner en mille questions plus ou moins précises, plus ou moins concrètes. Nous en avons formulé quelques-unes ci-dessous, des petites et des grandes, certaines qui tentent de nommer des réalités essentielles

tandis que d'autres semblent anecdotiques...

Mais le sérieux et l'importance ne sont pas toujours là où on le croit, et ce sont parfois des petites choses qui aident à réfléchir.

Vous piocherez en toute liberté dans cette liste (car il ne s'agit bien sûr pas de prétendre parler de tout) et vous n'hésitez pas à aborder les choses différemment, à vous poser d'autres questions – car la liste ne veut surtout pas être limitative ...

Dans les trois pages qui suivent, ces passages obligés et quelques-unes de ces autres questions, en vrac.

1 • Où en sommes-nous dans notre compréhension de la bénédiction ?

- 1.1** Qu'est-ce que je recherche dans une bénédiction : l'approbation de ma conduite ? Une approbation fondamentale sur mon existence ? Le pardon ? (bénédiction « donnée par-dessus » la faute) ? Une assurance pour mes projets ?
- 1.2** Pourquoi et en fonction de quels critères la bénédiction prend-elle parfois la forme d'une prière d'intercession et parfois la forme d'une affirmation ? Y a-t-il une forme qui nous paraît préférable ?
- 1.3** Nous agréons peut-être avec la distinction proposée dans le chapitre théologique entre la personne (à bénir inconditionnellement) et les œuvres. Mais dans quelle mesure peut-on séparer la « personne » de ses « œuvres » ?
- 1.4** Pourquoi se sent-on souvent obligé d'ajouter « bon dimanche ! » après la bénédiction à la fin du culte ?
- 1.5** Dans une réflexion sur la bénédiction, quelle place accorder
- à la tradition (ce qui se fait depuis longtemps) ?
 - aux Écritures ?
 - aux débats théologiques entre différentes Églises ou tendances théologiques ?
 - aux relations œcuméniques ?
 - aux paramètres et implications pratiques (demandes des personnes, « politique ecclésiale ») ?
 - ...
- 1.6** Qu'est-ce qui est le plus important : le sens de la bénédiction ? La manière dont elle est faite ? Le fait qu'elle soit faite ? Le contenu des paroles ?
- 1.7** Y a-t-il une différence, théologiquement parlant, entre une bénédiction individuelle circonstanciée (« Dieu te protège ! » au moment de partir en voyage) et une bénédiction liturgique (au début ou à la fin d'un culte) ? Entre une bénédiction dans une chambre d'hôpital ou au domicile des personnes, et une bénédiction donnée en Église ? Si non, qu'est-ce qui est fondamentalement pareil ? Si oui, quelle(s) différence(s) ?
- 1.8** ...
- 1.9** ...

2 • Où en sommes-nous aujourd'hui dans notre pratique ecclésiale de la bénédiction et quels ajustements nous paraîtraient utiles pour qu'elle soit mieux au service du témoignage de l'Eglise ?

- 2.1** Si l'annonce de l'Évangile est en soi une bénédiction « sans condition » (*euaggelion* : bon message ; *eulogia* : bonne parole), y a-t-il des conditions, et si oui lesquelles, pour l'effectuation liturgique d'une bénédiction dans le cadre ecclésial ?
- 2.2** Pourquoi les gestes de certaines bénédictions sont-ils effectués à plusieurs (reconnaissance de ministères) et d'autres par une seule personne (mariage) ?
- 2.3** Pourquoi un certain nombre de laïcs hésitent-ils à faire le geste de la bénédiction à la fin du culte ?
- 2.4** Comment nous situer face aux demandes ? comment faire la part des choses entre les demandes explicites de bénédiction et le désir qu'elles expriment et voilent à la fois ?
- 2.5** Pourquoi inscrire certaines bénédictions dans des registres et pas d'autres ? en fonction de quels critères ?
- 2.6** Peut-on « inventer » des bénédictions liturgiques ?
- 2.7** Est-il préférable d'encadrer la pratique de la bénédiction dans des listes et des liturgies décidées en synode ou faut-il laisser plus de place à la liberté et à la spontanéité de chacun ? ou quelles sont les bénédictions à laisser à l'initiative de chaque Eglise locale, de chaque pasteur et celles dont il serait juste de décider en synode ?
- 2.8** Y a-t-il des circonstances de la vie pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de bénédiction dans notre Eglise locale et qu'il serait bon d'accompagner liturgiquement ?
- 2.9** Y a-t-il des circonstances de la vie pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de bénédiction dans l'EPUDF et qu'il serait bon d'accompagner en élaborant une liturgie spécifique ?
- 2.10** ...
- 2.11** ...

3 • Qu'en est-il de notre compréhension et de notre pratique de la bénédiction en ce qui concerne les couples et les mariages, et en particulier les mariages de personnes de même sexe ?

3.1 Comment comprenons-nous la bénédiction prononcée sur les couples à l'occasion de leur mariage ? S'agit-il de bénir des personnes ? Un couple ? Un projet ? Une histoire ?...

3.2 Pourquoi une bénédiction de mariage a-t-elle lieu le plus souvent lors d'une célébration spéciale ?

3.3 Le langage structure la pensée. Or les catégories du langage évoluent en fonction des débats qui agitent les sociétés. Deux exemples qui concernent notre travail synodal (il y en a bien sûr d'autres) :

- le changement récent de la définition juridique implicite du mot « mariage » ;
- l'antonymie « homosexualité » / « hétérosexualité », forgée à la fin du XIX^e, et la symétrie des représentations qu'elle véhicule.

Dans quelle mesure une réflexion critique sur le vocabulaire, les catégories et donc les représentations qui sont les nôtres peut-elle féconder notre débat, permettre de dépasser des clivages, de poser les bonnes questions... d'apporter des réponses ?

3.4 Voulons-nous proposer aux couples mariés de même sexe qui le demanderaient une bénédiction de leur union semblable à celle pratiquée pour les couples hétérosexuels ? Une autre forme de bénédiction, et alors laquelle ? Une autre forme d'accompagnement ecclésial ? Rien du tout ?

3.5 Voulons-nous accompagner à travers une bénédiction les personnes dont le couple connaît une rupture ?

3.6 ...

3.7 ...



**Toute l'actualité,
toutes les infos,
en un seul « clic » !**

www.eglise-protestante-unie.fr

Information-Evangélisation est publiée par l'association des Editions Olivétan

Rédaction

- Rédacteur en chef : Daniel Cassou
daniel.cassou@eglise-protestante-unie.fr
- Comité de rédaction : Anne-Marie Balenbois, Rachel Barral, Ruth-Annie Coyault, Cécile Souchon, Annie Viollet, Didier Weill.

Directeur de publication : Laurent Schlumberger

Eglise protestante unie de France

47, rue de Clichy 75311 | PARIS cedex 09
Tél : 01 48 74 90 92 - Site : www.eglise-protestante-unie.fr

Reproduction des articles autorisée sous condition d'indication de la source : « Information-Evangélisation - EPUdF »

Conseil éditorial, conception, réalisation

MAJUSCULES - jm.bolle@free.fr

Abonnements, annonces et publicité :

- Editions Olivétan - BP 4464 - 69241 LYON cedex 04
Tél. : 04 72 00 08 54 - Fax : 04 72 00 02 74
- Administration : florence.galliot@editions-olivetan.com
www.editions-olivetan.com

• Tarif :

Soutien : à partir de 30 euros - Individuel : 25 euros
Groupé : 21 euros à partir de 7 abonnés par paroisse
N° simple à l'unité : 6,50 euros N° double à l'unité : 10 euros
Imprimerie : Rouverand Imprimeurs
Dépôt légal : 1^{er} trim 2014 - ISSN 0998-5689

Couverture : D.R.